

Economie+ Gabon

& BUSINESS FINANCES



LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

L'ESSENTIEL

LASER

Le Gabon reste dans la course

Le rapport Doing Business 2012 sur la facilité des affaires a été publié le 20 octobre dernier par la Banque mondiale et la Société financière internationale (IFI). La publication pointe une progression sensible du Gabon dans ce domaine. Analyse des résultats.

Lire p. 4

RENCONTRE

Michel Sedrigue Ndong



Le fondateur de la société Okliceane, lauréat du prix du Manager de l'année 2010 dans la section Artisanat et Métiers a de la suite dans les idées. Steward puis fondateur d'une entreprise de prêt-à-porter et accessoires divers, il a su diversifier ses activités de manière exemplaire.

Lire p. 8

EMPLOI/FORMATION

L'Ecole nationale de développement rural



Zoom sur cet établissement qui propose des enseignements de qualité axés sur la modernisation du monde rural. Avec la louable ambition de fournir au pays les

« fantassins » de l'émergence agricole qui lui font cruellement défaut.

Lire p. 26

TRANSPORTS

Sécurité aérienne et maritime



A l'occasion du cycle de séminaires qui s'est tenu le 28 octobre dernier à Libreville, entretien avec Martin Ndende, expert en droit des activités maritimes et des transports, et directeur de l'institut Eurafrique Export. Le spécialiste nous propose un état des lieux dans ce domaine, au Gabon et au sein de la zone Cemaq

Lire p. 28

1 000 FCFA



Agroalimentaire Un secteur d'avenir

Depuis les premières initiatives de développement de la production maraîchère dans les années 1970, l'industrie agroalimentaire gabonaise a développé les grands projets et multiplié les forces en présence... Tour d'horizon d'un secteur dont l'évolution constante participe à la diversification de l'économie locale.

Lire p. 10

Projet ACE : le Gabon est connecté !



La date du 27 octobre dernier est à marquer d'une pierre blanche pour le secteur des télécommunications gabonaises. Le câble sous-marin à fibre optique de 12 000 km qui dessert près d'une vingtaine de pays en Afrique et trois pays de l'Europe (Espagne, Portugal et France) a enfin bordé la côte gabonaise. Reste aux opérateurs locaux à s'y connecter en vue de la distribution de son débit aux utilisateurs. Une réalisation qui devrait permettre de réduire la fameuse fracture numérique et se traduire par des coûts d'accès beaucoup plus attractifs pour les consommateurs.

Lire p. 6

Shopping high-tech

A l'heure où les ventes d'ordinateurs portables ont dépassé celles des ordinateurs de bureau, l'offre devient de plus en plus importante et il est parfois difficile de faire le bon choix au moment de l'achat. Reste alors à définir les critères qui vont permettre de valider votre décision d'achat. Argument du prix, volonté de vous munir d'un portable pour remplacer votre ordinateur de bureau ou votre téléviseur, support pour profiter pleinement de vos jeux vidéo ? Tout ce qu'il faut voir pour faire le bon choix.

Lire p. 30

Géant CKdo

Foire aux Vins

HORAIRES
DU LUNDI AU JEUDI
DE 8H30 A 12H30
ET DE 15H A 20H
LE VENDREDI DE 8H30 A 21H
SANS INTERRUPTION
LE SAMEDI DE 8H30 A 20H
SANS INTERRUPTION



**Géant
CKdo**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

EDITO

La vertu première de l'agriculture est de nourrir les siens. Cette notion d'autosuffisance alimentaire est pourtant aujourd'hui mise à mal lorsque la financiarisation de l'économie induit des démarches spéculatives sur les matières premières alimentaires, avec les conséquences que l'on connaît, particulièrement sur le continent africain. Les ingrédients de base de l'alimentation humaine sont les plus exposés et la hausse des cours particulièrement douloureuse pour les pays qui dépendent des importations pour leur alimentation. La sécurité alimentaire demeure donc une priorité face à laquelle le Gabon a les moyens de faire face. La part de ses terres agricoles non cultivées est estimée à 20 millions d'hectares, d'où un potentiel de développement manifeste. Pour autant, l'agriculture ancestrale a cédé place à des pratiques qui convoquent la haute technologie afin d'améliorer les rendements. Les grands acteurs de l'agroalimentaire au Gabon l'ont bien compris, à l'instar, entre autres, des grandes ambitions du groupe Siat, des projets conduits par Sucaf Gabon dans le secteur du sucre, par la Société meunière et avicole du Gabon (Smag) dans son domaine d'activité, ou encore à la lumière des partenariats menés notamment avec le groupe Olam dans celui de la canne à sucre, à lire dans nos pages.

Des groupes industriels qui créent de la valeur ajoutée, drainent de l'emploi et participent à cette ambition fondamentale : permettre au Gabon de produire ce dont il a besoin.

Vous retrouverez certaines forces vives de cette activité agricole, en formation au sein de l'Ecole nationale de développement rural dont nous vous relatons le fonctionnement. Et si vous inclinez davantage vers la mer ou le ciel, ne manquez pas notre entretien avec Martin Ndende, expert reconnu dans ce type de législation.

A moins que l'environnement high-tech n'ait vos faveurs...

Lisez dans ce cas nos préconisations pour choisir votre ordinateur portable. Ainsi, la boucle sera presque bouclée...

A bientôt pour un prochain numéro.

JEAN-PIERRE PONT

Retrouvez-nous sur
www.economie-gabon.com



Sommaire



Laser

Des vertus d'une bonne gouvernance	p. 4
Environnement des affaires, le Gabon reste dans la course	p. 4
Projet ACE, le Gabon est connecté !	p. 6
Les ambitions de Tulow Oil Gabon pour 2012	p. 7

Rencontre

Michel Sedrigue Ndong, l'entrepreneuriat dans la peau	p. 8
---	------

Dossier : agroalimentaire

Un secteur d'avenir	p. 10
Les plans d'Olam pour l'agroalimentaire	p. 14
Les nouvelles perspectives de la Smag	p. 20
Sucre : la riposte de Sucaf Gabon	p. 22

Emploi-Formation

L'Ecole nationale de développement rural	p. 26
--	-------

Transports

Rencontre avec Martin Ndende, expert en droit des activités maritimes et des transports	p. 28
---	-------

Conso

Ordinateurs portables : cinq voies pour faire son choix	p. 30
---	-------

RÉDACTION

Rédacteur en chef : Johann Freixas
+241 07 97 02 55 - jfreixas@economie-gabon.com
assisté de Stevie Mounombou

Assistante administrative et commerciale :
Rebecca Ntsame +241 07 92 96 45
rntsame@economie-gabon.com

Secrétaire général de la rédaction :
Didier Bras

Directeur artistique : Jean-Noël Dubois
Webmaster : Prune Pont-Benoit

Ont participé à ce numéro : Lydie Maroundou, Bliss Koghoul Mouloungui, Stevie Mounombou, Hope Mpounah, Madeleine Ngoya Ono Mbaye, Anne Ophèle.

INFORMATIONS LÉGALES

MOBILITY MEDIA AFRICA : Sarl au capital de 20.000.000 FCFA - RCM N°2010B09428 - Numéro statistique : 071619 R - Siège social : immeuble BICP, BP 4562 Libreville Gabon - Éditeur de : ECONOMIE GABON + - Récépissé de déclaration de constitution d'un organe de presse : N°0165/MCPEN/SG/DCOM du 3 Juin 2010 - Site Internet : www.economie-gabon.com Impression : Groupe RICCOBONO 115, chemin des Valettes, 83490 Le Muy, France - Tirage : 10 000 exemplaires.

GESTION ET ADMINISTRATION

Directeur de la publication :
Bertrand Mickael Moundjoukou.

Chef de Publicité Gabon :
Esther Ludeau - +241 03 14 00 38 - e.ludeau@yahoo.fr

Co-gérants :
Jean-Pierre Pont - jeanpierrepoint@gmail.com
Philippe Chandezon - pchandezon@yahoo.fr

Régie internationale :
MOBILITY MEDIA AGENCY : +33 6 83 14 43 08

ACTION PUBLIQUE

Des vertus d'une bonne gouvernance



La fondation Mo Ibrahim vient de publier son Indice 2011, qui évalue notamment les indicateurs de bonne gouvernance sur le continent. Sur ce plan, le Gabon occupe le vingt-septième rang en Afrique, mais le premier en Afrique centrale.

structures, secteur agricole) ; et le développement humain (protection sociale, enseignement, santé). Cette année, l'indice à inclus de nouveaux indicateurs sur les infrastructures physiques et les infrastructures de télécommunications, la parité, la fourniture de services de protection sociale et la gestion économique.

De l'île Maurice à la Somalie...

Selon la dernière publication de la fondation, en termes de bonne gouvernance, le premier de ce classement – qui regroupe 53 pays et où les pays sont notés de 0 à 100 – est l'île Maurice (82), suivi du Cap-Vert (79) et du Botswana (76), tandis que le Zimbabwe (31), le Tchad (31) et la Somalie (8) occupent respectivement les trois dernières places. Avec un score global de 50, le Gabon se hisse à la 27^e position, soit deux places de plus qu'en 2010. « Les pays qui poursuivent une approche équilibrée, visant à améliorer progressivement toutes les dimensions de la gouvernance plutôt que quelques-unes d'entre elles, obtiennent les meilleures performances », explique l'étude.

Au niveau de la sécurité et souveraineté du droit, le Gabon obtient une note de 59, contre 39 pour la catégorie « participation et droits de l'Homme », 41,5 en ce qui concerne le développement économique durable, et 64 en termes de développement humain. Selon les chiffres de la fondation Mo Ibrahim, le Gabon arrive donc au som-

met de la pyramide de la bonne gouvernance dans la sous-région devant le Cameroun (38^e avec 45 points), le Congo (40^e/42 pts), la Guinée équatoriale (45^e/37 pts), la République centrafricaine (49^e/33 pts), la RDC (50^e/32 pts) et le Tchad (52^e/31 pts).

La Mauritanie, bonne élève du développement économique

Sur le plan du développement économique durable en revanche, c'est le Cameroun (29^e africain) qui est en tête dans la sous-région avec un score de 47,5. Viennent ensuite le Gabon (35^e/41,5 pts), le Congo (37^e/40,5 pts), la Guinée équatoriale (43^e/35,8 pts), la République centrafricaine (44^e/35,8 pts), le Tchad (47^e/33 pts) et la RDC (51^e/28,9 pts). Soulignons que dans ce domaine, c'est la Mauritanie qui occupe la première place en Afrique avec un score de 78,9.

Depuis la première publication de l'Indice Ibrahim en 2007, le Gabon a réalisé une progression 1,6 point en matière de bonne gouvernance. Toutefois, l'avancée la plus notable en Afrique centrale a été réalisée par la République centrafricaine (+4) suivie de la RDC (+2,4), du Congo (+2,1). Puis derrière le Gabon, on trouve la Guinée équatoriale (+1,9), le Cameroun (+0,8) et le Tchad (-0,7).

Une approche non politique

Créée en 2006 par Mo Ibrahim – entrepreneur anglo-soudanais qui a fait fortune

dans le domaine des télécommunications, créateur notamment du groupe Celtel –, la fondation qui porte son nom vise à conforter la qualité de la gouvernance et l'excellence du leadership en Afrique. Le travail de la fondation consiste à fournir un cadre et des outils grâce auxquels les citoyens et les gouvernements peuvent évaluer et mesurer les progrès réalisés en termes de gouvernance, honorer l'excellence en matière de leadership africain et fournir aux dirigeants ayant achevé leur mandat national les moyens de poursuivre leur contribution au continent. Son objectif est également de stimuler les débats sur la qualité de la gouvernance et sur les problèmes majeurs rencontrés en matière de gouvernance en Afrique et développer la capacité de leadership et de gouvernance en Afrique.

La fondation n'a « pas de vocation politique, elle se charge juste de donner des indicateurs et c'est aux analystes de les décrypter ». « Nous mettons à la disposition de la société civile cet indice, c'est à vous de l'utiliser, de vous l'approprier », indique ainsi Nathalie Delapalme, directrice de la recherche et des politiques publiques de la Fondation Mo Ibrahim, renvoyant aux Etats leur responsabilité à exploiter les indicateurs émanant de cette étude.

Un prix pour le leadership d'excellence

Hormis la publication de l'indice Ibrahim, la fondation attribue également le prix Ibrahim pour un leadership d'excellence en Afrique. Mis en place en 2007, ce dernier est décerné à un ancien chef d'Etat ou de gouvernement par un comité d'attribution qui est composé de personnalités éminentes, dont deux lauréats du prix Nobel. Le président mozambicain Joaquim Chissano (2007), ses homologues botswanais Festus Mogae (2008) et sud-africain Nelson Mandela (lauréat honoraire) figurent parmi les précédents lauréats. En 2009 et 2010, le Comité d'attribution du prix n'a pas décerné sa récompense. Cette année, elle a été décernée à Pedro Pires, ancien président du Cap-Vert.

HOPE MPOUNAH

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Le Gabon reste dans la course

Engagé depuis 2009 dans d'importantes réformes visant l'amélioration du climat des affaires, le Gabon voit ses efforts recomposés. Le pays occupe le 156^e rang du rapport Doing Business 2012 publié en octobre dernier, avec une progression de quatre places. Toutefois, le chemin reste long pour tendre vers les modèles émergents.

Intitulé *Entreprendre dans un monde plus transparent*, le rapport Doing Business 2012 sur la facilité des affaires a été publié le 20 octobre dernier par la Banque mondiale et la Société financière internationale (IFC). Cette publication évalue les réglementations impactant les entreprises locales dans 183 économies, classées selon dix domaines de la réglementation des affaires tels que la création d'entreprise, les solutions à l'insolvabilité, ou encore le commerce transfrontalier. Les données de cette nouvelle édition couvrent les réglementations mises en place entre juin 2010 et mai 2011.

Il faut noter que le classement sur cette facilité à réaliser des affaires s'est étendu et inclut désormais des indicateurs tels que le raccordement à l'électricité. En la matière, selon le rapport, les raccordements les plus efficaces sont en Islande, en Alle-

magne, à Taïwan, en Chine, à Hongkong et à Singapour. Sur un plan global, l'étude établit que les gouvernements de 125 économies – parmi les 183 étudiées – ont mis en œuvre un total de 245 réformes de la réglementation des affaires, soit 13% de plus que l'année précédente.

Une amélioration globale

Bonne nouvelle sur le plan continental et en Afrique subsaharienne en particulier, 36 économies sur 46 ont amélioré leurs réglementations des affaires cette année. La tendance se retrouve au niveau mondial puisque sur l'ensemble de la planète, au cours des six dernières années, 163 d'entre elles ont rendu leur réglementation plus favorable aux entreprises. La Chine, l'Inde et la Russie sont parmi les 30 qui ont le plus progressé dans ce domaine durant ces dernières années. En termes de

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES suite

classement, Singapour arrive cette année en tête du classement devant Hongkong, la Chine, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis et le Danemark. Notons que la République de Corée fait quant à elle son entrée dans le top-10.

Parmi les pays qui ne se distinguaient pas jusqu'alors sur ces critères de facilitation des affaires, douze d'entre eux ont été distingués pour les efforts consentis dans plusieurs domaines de réglementation étudiés dans le rapport : le Maroc, la Moldavie, la Macédoine, Sao Tomé et Príncipe, la Lettonie, le Cap-Vert, la Sierra Leone, le Burundi, les îles Salomon, la République de Corée, l'Arménie et la Colombie. Parmi ceux-ci, deux tiers sont des économies à faible revenu et à revenu intermédiaire, tranche inférieure. Une bonne note a notamment été décernée au Maroc, avec trois réformes engagées durant la dernière année, qui portent sur l'obtention de permis de construire, la protection des investisseurs et la facilité du paiement des taxes. Le Royaume chérifien gagne ainsi 20 places au classement (contre 14 l'année précédente) passant du 115^e au 94^e rang.

Une progression sensible pour le Gabon

De son côté, le Gabon, classé 160^e en 2011, a gagné quatre places pour se hisser à la 156^e place. Il se trouve néanmoins loin derrière des pays comme l'Ile Maurice (23^e et premier africain pour la quatrième fois consécutive), l'Afrique du Sud (35^e

et le Rwanda (45^e). Ces économies constituent d'ailleurs le trio de tête en Afrique subsaharienne, où le Gabon se positionne au 28^e rang, derrière la Guinée équatoriale (155^e mondial).

Concernant les domaines de réglementation du «Doing Business 2012», le Gabon engrange des points dans les rubriques «octroi de permis de construire» (+2), «solutionnement de l'insolvabilité» (+1) et surtout «obtention de prêts» (+41 !). Des bons résultats tempérés par une perte notable de points dans d'autres rubriques comme «création d'entreprises» (-2), «accès à l'électricité» (-1), «transfert de propriété» (-3), «paiements des impôts» (-4), ou encore «commerce transfrontalier» (-1). La situation demeure stable pour la rubrique «exécution des contrats», pour laquelle le Gabon occupait déjà la 150^e place dans le rapport de l'année passée. Le meilleur classement renvoie à la partie «octroi de permis de construire», qui permet au pays de passer de la 60^e place en 2011 à la 58^e en 2012.



Le rapport indique en outre qu'«il y a neuf procédures pour créer une entreprise au Gabon, contre huit en Afrique sub-saharienne, pour un délai de cinquante-huit

jours contre trente-sept pour la même région». Toutefois, l'étude ne mesure pas tous les aspects de l'environnement des affaires pour les entreprises et les investisseurs. A titre d'exemple, il n'évalue pas la sécurité, la stabilité macroéconomique, la corruption, le niveau de compétences de la main-d'œuvre ni la solidité du système financier d'une économie.

Pour autant, le rang du Gabon indique qu'il y a du travail à faire pour tendre vers les modèles émergents.

Une base de données objectives

Lancé en 2002, le projet «Doing Business» analyse les petites et moyennes entreprises au niveau national et mesure la réglementation s'appliquant à celles-ci tout au long de leur cycle de vie. En collectant et en analysant des données quantitatives détaillées pour comparer les cadres réglementaires applicables aux entreprises

du monde entier au fil du temps, Doing Business encourage la concurrence entre les économies pour la mise en place d'une réglementation des affaires efficace.

Le projet propose également des points de comparaison mesurables pour réformer et offre une source documentaire pour les universitaires, les journalistes, chercheurs du secteur privé et d'autres personnes s'intéressant au climat des affaires dans les économies du monde entier. Par ailleurs, Doing Business offre des rapports infranationaux détaillés qui couvrent les mêmes domaines de la réglementation des affaires ainsi que les réformes mises en place dans différentes villes et régions d'une même économie. Ces rapports fournissent des données sur la facilité de faire des affaires, classent chaque localité et recommandent des réformes pour améliorer la performance dans chacune des zones étudiées.

Les villes sélectionnées peuvent comparer leur réglementation des affaires avec d'autres villes – au niveau de l'économie ou de la région – et avec les 183 économies classées par le rapport Doing Business. Le premier rapport Doing Business, publié en 2003, portait sur cinq ensembles d'indicateurs dans 133 pays. Le projet a bénéficié des avis d'autorités publiques, d'universitaires, de praticiens et d'observateurs. Le but initial reste de fournir une base objective pour comprendre et améliorer l'environnement réglementaire des affaires partout dans le monde.

LYDIE MAROUNDOU

UBA
United Bank for Africa

Africa's Global Bank

L'Afrique... Unie par Une Banque

Nous maîtrisons les rouages de la finance en Afrique

United Bank for Africa Plc, l'une des institutions financières de premier plan en Afrique, offre des services bancaires à plus de 7,5 millions de clients à travers un réseau de 650 agences installées dans 19 pays du Continent. Avec une présence à New York, Londres et Paris, UBA relie les peuples et les entreprises à travers l'Afrique grâce à des services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Elle offre également des solutions innovatrices de paiements transfrontaliers et des services de financement du commerce et de banque d'investissement.

Afrique • Londres • New York • Paris

Web: www.ubagroup.com Email: ccc@ubagroup.com Africa's global bank

Développement des infrastructures et de l'économie : regain d'optimisme à travers le partenariat entre UBA et EXIM Bank des Etats-Unis.

Apte à accompagner les efforts de développement de l'économie nigérienne, le Groupe bancaire panafricain, United Bank for Africa (UBA) Plc, explore avec Export-Import Bank des Etats-Unis d'Amérique (US EXIM), de nouvelles opportunités de croissance économique, et de résolution des problèmes d'insuffisance en infrastructures au Nigeria. Outre les questions stratégiques, le partenariat entre UBA et EXIM Bank des Etats-Unis fut le point clé des discussions entre les responsables au plus haut niveau des deux institutions, au siège de UBA à Lagos, le lundi 17 octobre 2011.

EXIM Bank est l'agence officielle de crédit à l'exportation des Etats-Unis. Elle a pour mission de soutenir le financement des exportations des produits et services américains sur le marché international. La visite à UBA vise à explorer les possibilités d'intervention dans des secteurs vitaux de l'économie nigérienne, en partenariat avec les acteurs locaux comme UBA. En tant que partenaire stratégique de la banque, et leader mondial dans le financement structuré du commerce et des activités connexes, la rencontre, aux dires du Directeur Général du Groupe UBA, Monsieur Phillips ODUOZA, s'est spécifiquement penchée sur les opportunités de financement dans les secteurs de l'économie tels que le développement des infrastructures ; la manufacture et

la transformation ; l'agro-industrie et les activités connexes ; la construction ; le pétrole et le gaz ; et l'énergie électrique.

Madame Wanda Felton, Vice-Présidente de EXIM Bank des Etats-Unis a, quant à elle, indiqué que « US EXIM est prête à étendre son réseau et à accroître ses relations commerciales avec UBA ». Elle a déclaré que depuis sa création, les interventions de US EXIM ont abouti à des investissements de plus de 456 milliards USD au titre des exportations américaines à travers le monde, essentiellement en direction des pays en voie de développement, et couvrant des secteurs industriels clés tels que le pétrole et le gaz, l'exploitation minière, l'agro-industrie, les énergies renouvelables, les matériaux de construction, les équipements et services médicaux, l'aviation et l'avionique, la production de l'énergie électrique et les services connexes.

« US EXIM Bank appuie également le financement à long terme des transactions ou projets de plus de 10 millions USD, sur une durée habituelle de remboursement de l'ordre de 10 ans, et jusqu'à 12 ans pour les aéronefs civils de grande capacité. Cette durée peut atteindre 18 ans pour les exportations portant sur les centrales nucléaires, certaines énergies renouvelables et le secteur de l'eau» a-t-elle conclu.

PROJET ACE

Le Gabon est connecté !



Le Gabon est, depuis le 27 octobre dernier, raccordé au câble sous-marin à fibre optique Africa Coast to Europe (ACE). Pour les entreprises et les particuliers, il permet l'accès direct aux artères à haut débit qui interconnectent la plupart des pays du monde et le passage à des moyens de communication et d'échanges plus fluides.

La fracture numérique, qui se définit comme l'inégalité d'accès aux technologies numériques, est résolument en voie de résorption pour le Gabon depuis le 27 octobre dernier grâce à cette connexion tant attendue. L'opération, supervisée par des représentants du ministère de la Communication, de Total Gabon et de l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf), a consisté à tirer grâce à un bulldozer attaché à un filin le fameux câble ACE stocké sur une barge postée à 900 m de la rive. Lourde et risquant de couler, le câble ACE était soutenu à intervalle régulier par des ballons en vue de le faire flotter. Le câble sous-marin a ainsi été amené jusqu'à la chambre de plage. Les ballons flottants ont ensuite été progressivement détachés afin que le câble puisse reposer sur le fond marin avant son enterrement grâce à un robot.



Place aux opérateurs

Pour le Gabon, la suite du projet consiste dans un premier temps à amener ce câble vers une station construite dans la zone d'Agondjé, dans le nord de Libreville. Après quoi, les opérateurs privés du secteur des télécommunications pourront s'y connecter en vue de la distribution de son débit aux utilisateurs. Le Gabon va ainsi devenir, à l'horizon 2012, plus précisément au mois de mars, l'un des rares pays d'Afrique francophone et le deuxième pays de la zone Cemac, après le Congo Brazzaville, à avoir accès à l'Internet haut débit. Certaines entreprises privées se préparent

déjà à la mise en service de cette technologie. A l'instar de l'opérateur en téléphonie mobile Airtel, leader de son secteur au Gabon, qui a obtenu de l'Agence de régulation des télécommunications (Artel), le 4 octobre dernier, sa licence d'exploitation de l'Internet de 3^e génération, dénommée 3G. Airtel préconise ainsi l'offrir à ses abonnés d'une connexion Internet nomade et rapide permettant de surfer partout, de regarder la télévision sur son téléphone, de voir son correspondant quand on l'appelle, de transmettre de la vidéo ou de faire de la visioconférence avec un téléphone mobile, un ordinateur portable ou un iPad.

Des coûts d'accès beaucoup plus attractifs pour les consommateurs

Georges Krebs, consultant technique pour le ministère de la Communication et pour Total Gabon sur le projet ACE, a expliqué que le câble ACE « pourra véhiculer 5 téra-rabits de débit. Ce qui permettra à chaque Gabonais d'avoir plus de 2 mégabits à sa disposition de manière permanente. Ce qui est une très grosse capacité ». L'arrivée de ce câble permettra donc de réduire les coûts des télécommunications au Gabon, connus pour être parmi les plus chers d'Afrique. Ces coûts pourront être divisés « par 10 ou par 25 », selon

l'expression de Gilbert Nzola Nzé, directeur général de la maintenance et des équipements au ministère de la Communication, qui a soutenu que tous les Gabonais pourront accéder facilement à l'Internet avec le passage au haut débit. Ce qui vient corroborer la déclaration de Louis Lubala, directeur d'Airtel Gabon, le 4 octobre dernier : « Nous allons faciliter l'accès à Internet à toutes les couches de la population et offrir de nombreux services innovants. »

Mais l'atterrissement de ce câble sous-marin à Libreville n'est qu'une première partie du projet. Il s'agit maintenant, pour le Gabon de construire son « backbone », c'est-à-dire son infrastructure nationale à haut débit. Cet anglicisme, qui signifie épine dorsale, renvoie en effet à une artère principale à laquelle viendront se connecter les embranchements de télécommunications qui permettront de desservir toutes les localités du pays. La première de ces ramifications concerne la ville de Port-Gentil vers laquelle va être également dirigé un câble sous-marin. Supervisée par l'Aninf, la construction du backbone national devrait, selon les estimations, s'achever d'ici à février 2012.

Vers une réduction de la fracture numérique

Le câble sous-marin qui est arrivé à Libreville est une concrétisation locale du projet baptisé ACE (Africa Coast to Europe). Il consiste à enfouir sous l'océan un câble sous-marin d'environ 12 000 km devant desservir près d'une vingtaine de pays en Afrique et trois pays de l'Europe (Espagne, Portugal et France). D'un coût de 387,8 milliards de francs CFA, il a été financé, pour ce qui est du Gabon, par un partenariat public privé (PPP), comme l'a expliqué Gilbert Nzola Nzé : « La participation du Gabon est de l'ordre de 25 millions de dollars. Ce qui est à peu près la participation moyenne des pays membres de ce projet. Un partenariat a été passé entre la République gabonaise et la compagnie pétrolière Total Gabon. Nous avons pu également compter sur la participation de la Banque mondiale. Autrement dit, il y a trois entités qui participent à ce projet : Total Gabon, l'Etat gabonais et la Banque mondiale. »

Cette réalisation est d'une importance capitale car elle va permettre une réduction de la fracture numérique. En effet, les chiffres qui illustrent cette réalité sont édifiants : 3,1% seulement des Africains ont accès à Internet alors que leur continent représente près de 17% de la population mondiale. Et selon des chiffres présentés il y a quelques années à Lyon (France), lors d'un forum pour une mondialisation responsable, le quartier de Manhattan à New York compte plus de lignes téléphoniques que tous les pays africains réunis. Un fossé géant qui peut être comblé en quelques décennies si l'on s'en préoccupe réellement. Un passage aux actes enfin illustré avec l'atterrissement au Gabon de ce câble sous-marin de fibre optique. L'arrivée de cette capacité internationale via la fibre optique va en effet permettre aux pays prenant part au projet ACE de s'arrimer au réseau mondial de fibre optique et de poser la première pierre d'achoppement vers la construction d'une économie numérique.

Les ambitions de Tullow Oil Gabon pour 2012

Forte d'une année record en termes de remplacement de ses réserves, la compagnie pétrolière Tullow Oil va répercuter ce succès au Gabon. La principale entreprise pétrolière indépendante en Afrique va y augmenter ses investissements de 18% en 2012 pour les porter à 95 milliards de francs CFA.

Tous les indicateurs sont au vert à Tullow Oil, qui continue sur sa lancée du dernier trimestre 2009 avec sa campagne sismique sur le permis Kiarsseny Marin, au large des côtes gabonaises, entre le Cap Estérias, Libreville et Owendo. Principale entreprise pétrolière indépendante en Afrique, cette dernière a connu une année record en termes de remplacement de ses réserves, tirée dans une large mesure par le succès de ses activités d'exploration et de production en Afrique.

Après avoir porté le Ghana, en décembre 2010, dans le club des pays producteurs de pétrole grâce à la mise en exploitation du champ de Jubilee, le tout premier de ce pays, la compagnie irlandaise a effectué en 2011 une découverte majeure en Guyane française, prouvant ainsi que sa découverte dans le golfe de Guinée avait un gisement miroir de l'autre côté de l'océan Atlantique. Un succès qui porte à 71% le taux de réussite de Tullow Oil dans l'exploration et l'évaluation de réserves pétrolières pour 2011, et lui vaut d'être reconnue pour cette expertise, aussi bien par l'ensemble de l'industrie pétrolière que par les marchés financiers.

Des programmes de formation et de soutien aux entrepreneurs locaux

Ce succès, qui aura des retombées positives au Gabon où cette entreprise – pionnière dans l'utilisation de techniques d'exploration de pointe et la prise de risque dans de nombreux bassins sédimentaires – prévoit une augmentation de 18% de ses dépenses en 2012 pour les porter à 95 milliards de francs CFA. « *Les solides résultats financiers et les réussites dans le domaine de l'exploration que Tullow a enregistré coïncident avec l'ouverture d'une période passionnante pour l'industrie pétrolière du Gabon. Beaucoup de changements ont lieu dans le secteur et des opportunités s'ouvrent grâce à la stratégie du Gabon émergent mise en œuvre par le président Ali Bongo Ondimba. Nous avons une relation solide avec le Gabon, et nous souhaiterions encore davantage renforcer notre présence. Je vois 2012 comme une année clé pour*



revigorer nos investissements au Gabon», a affirmé David Roux, directeur général de Tullow Oil Gabon. Un investissement qui portera essentiellement sur deux puits d'exploration opérés et plus de 60 puits de développement non opérés. Dans le cadre du renforcement des capacités et du transfert de compétences, une partie des capitaux annoncés sera également investie dans la formation des employés, ainsi que dans le soutien des entrepreneurs locaux qui interviennent dans la chaîne d'approvisionnement du secteur pétrolier. La compagnie irlandaise

travaille ainsi sur une variété de programmes de formation, y compris dix bourses d'enseignement supérieur en Europe. « *Cette démarche prend tout son sens économiquement car en employant des entreprises locales, les services que vous obtenez sont à la fois plus rapides et moins chers. En soutenant et en formant la main-d'œuvre locale, c'est l'ensemble du pays qui en tire profit car cela injecte plus d'argent dans l'économie nationale et encourage in fine une concurrence saine qui améliore la qualité des prestations* », a ainsi expliqué David Roux.

Une entreprise citoyenne

Depuis son arrivée au Gabon, Tullow Oil a déjà investi 450 milliards de francs CFA dans le secteur pétrolier proprement. L'entreprise irlandaise a par ailleurs contribué, aux côtés de l'Unicef, à la création de deux centres d'information et d'écoute (CIEC) pour la prévention du sida, à l'ex-gare routière de Libreville et dans les locaux de l'École normale des instituteurs, à Owendo. Elle a également contribué, pour 450 millions de francs CFA, à la rénovation de l'aéroport de Mayumba. Les engagements de Tullow Oil au Gabon restent cependant d'un niveau inférieur à ceux d'autres compagnies pétrolières car l'entreprise irlandaise n'est pas encore un opérateur direct au Gabon. « *Le statut d'investisseur, et non d'opérateur, de Tullow au Gabon tient uniquement au fait de notre histoire dans le pays, lorsqu'en 2004 nous avons racheté la société Energy Africa qui possédait beaucoup d'actifs non opérés. Malgré cela, Tullow Oil Gabon produit environ 13 000 barils par jour grâce à ses partenariats et nous encourageons fortement les entreprises avec lesquelles nous travaillons à s'investir dans la formation et à soutenir les entreprises locales, en particulier dans la chaîne d'approvisionnement, qui est essentielle dans notre industrie* », a clarifié David Roux.

Comme le montre son intervention aux côtés de l'Unicef pour la mise en place des centres d'information et d'écoute (CIEC) pour la prévention du sida, l'opérateur pétrolier se veut également une entreprise citoyenne. Elle envisage d'accroître son intervention dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement. A cet effet, Tullow Oil Gabon a indiqué que son programme de responsabilité sociale augmentera de 25%, portant ainsi ses investissements à 100 millions de francs CFA. « *Cette année, nos projets incluent la rénovation d'une école à Libreville et le financement d'installations multimédias dans une autre école de Ntoum. Pour 2012, nous allons augmenter nos engagements dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Nous cherchons également à financer un projet majeur à dimension sous-régionale pour la protection de la biodiversité dans le bassin du Congo* », a annoncé M. Roux.

Une grande envergure

Tulow est l'une des principales sociétés européennes indépendantes d'exploration et de production. Elle gère un portefeuille diversifié d'actifs dans le pétrole et le gaz. L'entreprise compte des intérêts dans plus de 80 licences réparties dans une vingtaine de pays. Sur le continent africain, Tullow possède des portefeuilles d'exploration dans onze pays, parmi lesquels figure le Gabon. Basée à Londres, Tullow occupait jusqu'en 2004 dans une position marginale au Gabon dans l'exploration de pétrole avant l'acquisition d'Energy Africa. Aujourd'hui, la société possède des intérêts pour dix-huit licences en incluant treize champs de production dans le pays, où ses principaux partenaires sont Perenco, Maurel & Prom et Vaalco.

Michel Sedrigue Ndong, l'entreprenariat dans la peau

Rencontre avec le fondateur de la société Okliceane, lauréat du prix du Manager de l'année 2010 dans la section Artisanat et Métiers. Volonté, détermination et réalisme sont les trois attributs qui reflètent le parcours de ce jeune entrepreneur de 36 ans. Focus sur le parcours atypique d'un self-made-man gabonais qui a su conjuguer défis entrepreneuriaux et réalités de marché.

Né le 2 janvier 1976 à Libreville, Michel Sedrigue Ndong rencontre très jeune son destin d'entrepreneur. Poursuivant son cycle primaire et secondaire dans la capitale gabonaise, il est employé pendant les vacances d'été dans une carrière de sable, au Cap Estérias, où il s'occupe de la comptabilité et du recouvrement. Une première expérience de gestion qui lui donnera les bases de la rigueur administrative et financière nécessaire au développement d'une société. Ceci réveillera en lui la fibre entrepreneuriale. « *A la fin de chaque vacances, j'épargnais mes trois mois de salaires. Ces économies m'ont ensuite permis d'acheter du matériel, des tondeuses et débroussailleuses, et c'est ainsi qu'en 1995 j'ai créé ma première entreprise : Noks Entretien Espaces verts* », raconte-t-il. Il est alors âgé de 19 ans à peine, et jeune père d'un petit garçon qui a donné ses initiales à cette première société.

Malgré son jeune âge, Michel Ndong ne néglige pas les formalités, et Noks Entretien Espaces Verts est constituée en bonne et due forme, avec agrément de commerce. « *Plusieurs de mes parents étant dans le milieu des affaires, ils m'ont inculqué le formalisme. Ils m'ont toujours signifié l'importance de la régularité lorsqu'on aspire à de plus gros marchés* », explique-t-il. « *Notre marché était essentiellement centré sur le quartier Charbonnages, où il y a environ 300 à 400 villas. La tonte par villa était en moyenne de 5 000 francs CFA et nous avions environ une cinquantaine de clients par mois. C'est ainsi que nous parvenions à faire tourner notre activité* », se souvient le jeune entrepreneur.

De l'aviation au commerce

Après un bref passage à Dakar du fait de sa scolarité, il doit rentrer au Gabon pour des raisons personnelles, sans avoir obtenu son diplôme. « *Un jour, j'ai croisé des amis avec qui j'étais au collège et qui partaient déposer leurs dossiers de candidature à la défunte Air Gabon, alors en pleine période de recrutement. Je me suis joint à eux puis nous avons déposé nos dossiers et passé les tests. J'ai été retenu et c'est ainsi que je suis devenu commercial de bord, c'est-à-dire steward, à l'issue de la formation à l'Isfa de Paris, puis à Air France BEPN.* » Pour la (triste) anecdote, lors des séances annuelles de maintien de compétence au BEPN d'Air France, un de ses instructeurs



a été le chef de cabine principal lors du dernier vol du Concorde, avant le crash qui est resté dans toutes les mémoires : « *Nous étions en plein stage lorsqu'il a été appelé pour ce vol, et il n'est plus*

jamais revenu », raconte Michel Ndong. Après obtention de son Certificat de sécurité et sauvetage (CSS) – formation obligatoire pour exercer les métiers de l'aéronautique –, il regagne Libreville pour la phase commerciale de la formation et intègre Air Gabon en tant que steward. « *Je me rappelle que mon premier vol était un "spécial" à destination d'Oyo, en Boeing 767, où nous avons déposé le défunt couple présidentiel gabonais.* »

Loin de se cloisonner à ce nouvel emploi, Michel Ndong prépare son avenir d'entrepreneur. « *Dans le souci de compléter ma formation et du fait que nous faisons les navettes entre Libreville et Paris, je me suis inscrit aux cours par correspondance du Cned (Centre national d'études à distance) pour suivre une formation continue à Paris-XII-Val-de-Marne, et j'ai assisté*

« L'émergence prônée par les autorités ne peut se produire s'il n'y a pas une classe d'hommes d'affaires gabonais. »

également à plusieurs séminaires, salons, forums d'entrepreneurs, etc., afin d'affiner mes qualités de businessman. » A cette époque, Michel Ndong a déjà créé la première version d'Okliceane, baptisée

« *Okliceane Shop Bazar* », qui était en fait un magasin de prêt-à-porter et accessoires divers. « *Je ne voulais pas sectoriser. Certes, le gros des ventes était le prêt-à-porter, mais il y avait également des accessoires comme du matériel de sport. C'est ainsi que j'ai obtenu mon premier gros marché avec une institution de la place (BEAC). J'avais fourni les équipements sportifs lorsque l'institution relançait son équipe de football, comprenant la fourniture des maillots, des bas, et d'accessoires.* »

La période de diversification

C'est ainsi qu'il développe le segment commerce de sa nouvelle société. Profitant des tarifs avantageux des billets dont il jouit en raison de son statut de personnel navigant, il s'approvisionne à Paris, Madrid et Dubaï. Un créneau qui fonc-

tionne à merveille de 1998 à 2005, quand survient la faillite d'Air Gabon. C'est à cette période qu'il décide de changer sa structure en SARL pour pouvoir répondre à des appels d'offres sur des marchés plus importants, notamment dans la fourniture d'équipements informatiques. Pour ce faire, il s'entoure de compétences spécialisées. « *Il faut rendre à César ce qui appartient à César; c'est un de mes principes. Je suis commercial de formation, donc, mon domaine c'est la vente des produits. Lorsque la vente du matériel est assurée, le technicien spécialisé intervient pour la partie technique, qui peut être par exemple l'installation ou la maintenance d'un produit* », explique-t-il. « *C'est ainsi que j'ai créé la nouvelle version d'Okliceane avec tous ses démembrements : un département informatique, un département BTP, un département communication-publicité, que je gère avec un ami qui a monté sa société dans ce secteur. Okliceane possède également un département alarme-incendie dont toute la partie technique est gérée par un camarade d'enfance. C'est de cette manière que fonctionne l'ensemble des départements. L'expertise de mes partenaires associée à l'argumentation commerciale que je pouvais produire nous a permis de décrocher plusieurs marchés auprès de particuliers, d'institutions et d'administrations* », poursuit-il.

C'est là la recette du succès d'Okliceane : un commercial chevronné qui vend des produits et services, et un répertoire de personnes ressources (techniciens qualifiés) : « *Je dispose d'une très bonne liste de partenaires technique, au moins dix par corps de métier, et dont 90% sont des Gabonais. Ces derniers ont pour exigence d'utiliser comme aide dans leurs différents travaux des stagiaires issus des grandes écoles professionnelles technique de la place.* »

Un dispositif ultraprofessionnel

A l'heure actuelle, l'activité d'Okliceane est portée par trois segments forts : le BTP, la communication et l'informatique, mais notre jeune entrepreneur réfléchit encore à de nouvelles perspectives. Un business-plan périlleux, pourrait-on penser, partant que la diversification empêche la spécialisation nécessaire pour creuser ses parts sur un marché donné. Mais Okliceane connaît ses atouts et les exploite au maximum : sa force de vente, son répertoire de techniciens qualifiés, des fournisseurs fiables et un service après-vente de qualité. Pour verrouiller l'organisation et la gestion comptable, il s'est entouré d'un expert-comptable et d'un conseil juridique.

Etant parvenu à décrocher de plus gros marchés, Okliceane se doit en contrepartie de présenter des capacités et une effi-

capacité irréprochables. Pour l'assister, Michel Ndong a noué contact avec Insoura, une agence internationale de «sourcing» basée à Hongkong qui lui permet d'être en relation avec des fournisseurs fiables. «Compte tenu de la longueur des délais de règlement dans les marchés publics, l'agence de sourcing nous aide pour le préfinancement du matériel à hauteur de 50% à 60%. Cela permet une réactivité dans les délais de livraison, ce qui satisfait le client et l'incite à accélérer le paiement. Cette procédure a certes un coût, qui est déduit de mes marges, mais cela me permet d'assurer la satisfaction du client. J'ai l'habitude de dire qu'en affaires, même si vous n'avez qu'une marge de 10 francs CFA après avoir soustrait toutes les charges annexes, vous êtes toujours gagnant.» A l'image des vendeurs de cartes et des «maquis» qui parsèment les artères de notre capitale, et parviennent à réaliser des bénéfices substantiels en prélevant des marges dérisoires sur des produits vendus en grande quantité.

Une rencontre déterminante

Pourtant, l'une des rencontres les plus déterminantes dans la carrière de Michel Ndong ne s'est pas déroulée sur le terrain commercial, mais sur les tatamis. Pratiquant de taekwondo, il a fait la rencontre du célèbre Bouddha Cardot, champion national et créateur de «Made in Gabon», imprimerie textile. «Vraiment, je n'en connais pas deux qui ont encouragé les jeunes qui l'approchaient comme



Monsieur Cardot. Il nous est arrivé de décrocher des marchés de fourniture de tee-shirts sans avoir un sou pour préfinancer, car comme tout le monde le sait, les conditions de prêt des banques pour un préfinancement sont des plus compliquées dans notre pays. Quelqu'un qui n'est ni votre parent, encore moins un associé, et qui vous fait confiance juste parce que vous êtes "sérieux", que demander de plus ? Je ne pourrai jamais oublier cet homme... Puisse le Tout-Puissant lui accorder une place à ses côtés.» Hommage rendu au champion d'arts martiaux, entrepreneur émérite et chanteur reconnu

qui nous a quittés le 24 décembre 2010. Autre étape décisive dans la carrière de Michel Ndong, celle de Shanghai, où il prend part, en 2009, à l'Exposition universelle avec plusieurs autres PME gabonaises. «La miniaturisation du monde des affaires en un seul endroit nous a permis de voir ce qui se faisait dans d'autres pays et dans différents secteurs d'activité», explique-t-il. Avec en outre l'opportunité de tisser de nouveaux contacts avec de grandes firmes qui projettent des expansions sur le continent africain.

Des projets au sein de la Chambre de commerce

Autant dire que le carnet d'adresses doit être une des premières «armes» pour un entrepreneur, surtout face à la frilosité des banques gabonaises. «Pourquoi recourir à une banque si, pour qu'elle vous prête un certain montant, elle exige de garantir le même montant en avoirs contrôlés ? Cela revient à payer des intérêts sur votre propre argent. C'est un gros problème et il faut le dire : les banques ne nous accompagnent pas», dénonce-t-il vertement. «C'est la raison pour laquelle, au niveau de la Chambre de commerce, où je suis membre délégué, nous sommes en train de nous battre pour pallier cette difficulté. Dans son plan d'orientation, le bureau de la Chambre souhaite mettre en place une Bourse de la sous-traitance. Il s'agit d'une place où les majors pourront solliciter des PME pour sous-traiter certains marchés. Cela est valable dans plusieurs

secteurs d'activité. De leur côté, les PME devront soumissionner en respectant un certain nombre de critères. C'est pourquoi nous nous sommes lancés dans l'élaboration d'un annuaire des PME dans les différents secteurs, ce qui nous permettra de mieux identifier les opérateurs par qualification, mais aussi de redorer notre image car nous avons souvent été évincés, à tort ou à raison, pour notre manque de sérieux», poursuit-il. Une belle initiative qui pourrait permettre aux jeunes PME sérieuses et compétentes de tirer leur épingle du jeu sur l'échiquier des grands travaux engagés dans le pays.

Enfin, aux jeunes Gabonais qui se sentent la fibre entrepreneuriale, Michel Ndong prévient : «Qu'ils ne se disent pas que c'est facile ! L'entrepreneuriat est comme un sacerdoce, nous le choisissons parce que nous aimons ce que nous faisons et que nous sommes prêts à prendre des coups. Il est difficile d'avoir des financements auprès des structures qui devraient accorder des prêts, et nous avons souvent recours à des formules d'autofinancement, ce qui revient à faire d'énormes sacrifices. Mais j'encourage tout le monde car l'émergence prônée par les autorités ne peut se produire s'il n'y a pas une classe d'hommes d'affaires gabonais. Il serait bien qu'à long ou moyen terme nous puissions voir des PME d'aujourd'hui atteindre le niveau de grandes sociétés installées dans notre pays !»

JOHANN FREIXAS

OKliceane
SERVICE GLOBAL
 INFORMATIQUE
 COMMUNICATION
 SECURITE INCENDIE
 TRAVAUX PUBLICS
 CONSEIL

L'agroalimentaire gabonais a connu ses prémices au début des années 1970, en réponse aux préoccupations liées à diversification de l'économie. Trente ans après, s'il n'a toujours pas atteint sa vitesse de croisière, le secteur a cependant posé les jalons d'un avenir qui s'annonce radieux.

Agroalimentaire

Un secteur d'avenir

Longtemps porté par les fructueuses exportations des ressources minières et forestières, le Gabon a accordé très peu d'importance au développement d'une véritable industrie agricole, le pays étant essentiellement tourné vers l'agriculture vivrière, dominée par la culture sur brûlis. Un véritable paradoxe d'autant plus que le Gabon dispose d'un potentiel en terres cultivables de presque 15,2 millions d'hectares fertiles. Locomotive de plusieurs segments d'activité, le secteur agroalimentaire correspond à l'ensemble des entreprises des secteurs primaire et secondaire qui participent à la production des produits alimentaires finis. Il regroupe l'industrie agroalimentaire – qui transforme des produits vivants élevés, des plantes ou des fruits cultivés en produits alimentaires finis – et l'agriculture – qui élève les animaux et cultive les plantes et qui fournit les intrants à l'industrie agroalimentaire. Ce secteur d'activité a sa propre économie, qui regroupe les activités de conception, de production et de commercialisation des produits alimentaires issus de l'agriculture, tels que les produits laitiers. Les cultures à des fins non alimentaires (pharmaceutiques, chimiques, textiles, énergétiques), bien que liées à des filières agro-industrielles spécifiques, restent regroupées dans cette branche générale d'activité.

Les années de structuration du secteur

Il aura fallu attendre la décennie 1970 pour voir les premières bribes d'une diversification de l'économie gabonaise, orientées vers l'agriculture et l'agroalimentaire. Une nouvelle direction stratégique matérialisée par la création de la Provision pour investissements diversifiés (PID) qui allait permettre de réinvestir les flux financiers générés par le pétrole dans différents projets de développement. En 1976, c'est ainsi qu'est née d'une initiative conjointe de l'Etat et d'Elf Gabon, la Société agricole de Port-Gentil (Agripog), structure dédiée au développement de la production maraîchère, sur sable ou en culture hydroponique, selon des méthodes exceptionnelles pour la région. Un an plus tôt, l'Etat gabonais créait la Société sucrière du Haut-Ogooué (Sосуho), premier complexe agro-industriel implanté dans le pays suite à l'euphorie pétrolière conjuguée à la « crise » spéculative sur le sucre.

Dans le même élan, la société de développement de l'agriculture au Gabon (Agrogabon-Palmier) vit le jour afin de développer une politique d'industrialisation autour de l'huile de palme. Cette structure avait pour mission de pallier l'insuffisance de la production d'huile de palme et de générer des recettes d'exportation. Par ailleurs, afin de relancer la production de caoutchouc qui a marqué le

pas après l'indépendance en 1960, l'Etat gabonais a créé en 1981 la Société de développement de l'hévéaculture du Gabon (Hévégab), avec pour objectif de diversifier la production nationale agricole. Il s'agissait alors d'un des plus importants investissements agro-industriels jamais entrepris au Gabon.

Un objectif d'autosuffisance alimentaire

A la fin des années 1970, le pays s'est également doté de la Société gabonaise de développement de l'élevage (Sogadel), qui disposait de ranchs (Nyanga, Ngounié, Lekabi) et de la Société industrielle d'agriculture et d'élevage de Boumango (Siaeb). Deux ambitieuses initiatives qui visaient à assurer l'autosuffisance du Gabon en produits carnés, volailles et bovins notamment, à contribuer au développement rural, à la croissance des exportations, à la réduction des importations des bovins et de la volaille, et à la création d'emplois et de richesses nationales.

Par ailleurs, en 1992, Elf et l'Etat gabonais ont uni leurs efforts pour créer l'Institut gabonais d'appui au développement (Igad), voué à valoriser la recherche et favoriser le développement des techniques d'exploitation agricole. Autant de projets qui devaient poser les jalons d'une véritable industrie agroalimentaire dans le pays et assurer aux populations une autosuffisance alimentaire.

En dépit de tous ces projets majeurs, dont la liste n'est cependant pas exhaustive, le secteur agricole ne contribue aujourd'hui qu'à hauteur de 1% au PIB, et couvre moins de 40% des besoins de la population. Par ailleurs, le secteur agroalimentaire présente aujourd'hui un nouveau visage, largement modelé par les déboires des sociétés parapubliques créées au cours de la décennie 1970, et qui d'ailleurs ont toutes été toutes privatisées ces quinze dernières années. A l'exception d'Agripog, dont l'appel d'offres de privatisation lancé en 1999 est resté infructueux, notamment du fait du sur-effectif de l'entreprise et de sa situation financière. L'arrivée dans le secteur de nouveaux investisseurs dans le pays a également contribué au nouveau paysage de l'industrie agroalimentaire au Gabon, caractérisé par la production de sucre, la production de tabac, la production d'eau minérale, les produits issus de l'élevage, l'activité meunière, la branche laitière, les huiles alimentaires et les boissons.

Les acteurs majeurs

En 2004, Agrogabon, Hévégab et Sogadel sont repris par des investisseurs belges et fédérés au sein de la Siat (Société d'investissement pour l'agriculture tropicale), qui produit aujourd'hui des huiles alimentaires (Cuisin'Or, huile de palme), du savon (Pursavon) et de la viande avec le ranch de la Nyanga. La production de sucre est as-

Agriculture-élevage Un tandem encore à la traîne



Le secteur agricole contribue au Produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 1% environ. Il couvre près de 40% des besoins de la population, les 60% restant étant couverts par les importations. Comparativement aux pays africains, cette carence agricole serait consécutive à la faible densité de la population (1,5 million d'habitants pour 268 000 km²), des coûts de transport et de main-d'œuvre élevés. Par ailleurs, cette agriculture est généralement pratiquée en zone périurbaine de manière itinérante et sur brûlis. On distingue trois sortes de cultures pratiquées au Gabon : les cultures vivrières, maraîchères et celles dites « de rente ». Les productions vivrière et maraîchère sont destinées principalement aux besoins du marché local.

- **La production des produits vivriers** comprend la production de manioc, banane plantain, taro, igname, patate douce, maïs et arachide. La production vivrière connaît une croissance non négligeable, grâce notamment au Programme d'appui au développement de l'agriculture périurbain (Padap) initié par l'Igad (Institut gabonais d'appui au développement) sur financement de l'Agence française de développement (AFD). Concernant **la production maraîchère**, l'Igad apporte un appui technique aux créateurs de petites entreprises agricoles et para-agricoles en participant à la mise en place de projets pilotes et à la formation professionnelle.

- **La caisse de stabilisation et de péréquation** (Caistab) détient le monopole d'achat du café et du cacao auprès de planteurs et de la commercialisation de ces produits. **La production de café** a fortement décliné pour tomber à 200 tonnes par an. Il en est de même pour **le cacao** dont la production se situe actuellement entre 300 et 500 tonnes par an, constituant ainsi son niveau le plus bas. La production du café et du cacao avait atteint son niveau record au Gabon en 1975 avec 17 000 tonnes. A l'inverse, le monopole d'achat du caoutchouc auprès de planteurs et de la commercialisation de cette ressource est détenu par Siat Gabon.

- **Il n'existe pas au Gabon de tradition d'élevage.** Cette activité est marquée par la prédominance des **petits exploitants** fermiers, nationaux ou expatriés, qui travaillent de manière traditionnelle. On peut également souligner l'activité de la chasse, qui ravitaille tant bien que mal un marché friand de viande brousse. La société Siat Gabon s'est lancée dans l'activité extensive d'élevage et a mis sur le marché fin 2008 sa première production de viande bovine de race N'Dama. 5 000 bêtes (race N'dama) sont élevées sur 100 000 ha. **L'objectif fixé d'ici à 2015 est d'atteindre un cheptel de 20 000 têtes.** Par ailleurs, le marché de l'aviculture est détenu à 60% par la Société meunière et avicole du Gabon (Smag).

surée par la société industrielle Sucaf (Succrerie d'Afrique) du groupe Somdiaa, qui a racheté Sосуho en 1998. Sucaf Gabon détient le monopole de l'exploitation des plantations de canne à sucre (5 000 hectares) et celle de la production de sucre, qui a atteint 26 850 tonnes en 2010.

Au niveau de la production de tabac, deux sociétés se partagent le marché de la production de cigarettes : la Société de cigarettes gabonaises (Sociga) et la Régie gabonaise des tabacs, qui a le monopole de la commercialisation des cigarettes dans le pays. La production de scaferlatis (tabac à fumer dans les pipes où à rouler), après une baisse en 2007, est remontée en 2008 avec une production de 1 635,11 tonnes. La production de cigarettes s'est quant à elle élevée à 747 millions d'unités pour la même année.

Concernant l'activité meunière, la Société meunière et avicole du Gabon (Smag), détient le monopole de la production de farine au Gabon. En 2010, elle affiche un volume de 63 000 tonnes. La Smag détient également 60% du marché avicole. La société a également produit 78 500 tonnes de

blé écrasé la même année. Créée en 1988, la Société industrielle gabonaise de laiterie et de liquides (Sigalli) anime la branche laitière. Spécialisée dans la production, le conditionnement, la commercialisation et la distribution de produits alimentaires sur l'ensemble du marché local gabonais, ainsi que sur le Cameroun, via sa filiale Sicalia, Sigalli est n° 5 en termes de production agroalimentaire au Gabon.

Les productions locales et celles importées pour ventes en l'état par la structure, connaissent une bonne tenue sur le marché domestique. Filiale du groupe Castel Gabon, la Société des boissons de Leconi (Soboleco), ex-Andza, est spécialisée dans la production d'eau minérale depuis une quarantaine d'années maintenant. La société a enregistré une production de 180 millions d'hectolitres en 2008 contre 140 millions d'hectolitres en 2007, soit une hausse de 28,6%.

Les ambitions de Siat

Au niveau des boissons, l'activité de la branche des boissons gazeuses et alcoolisées a été marquée par des résultats appréciables à la fin 2008. La production de bières a ainsi connu une croissance de 9% pour s'établir à 1,07 million d'hectolitres. Quant à la production de boissons gazeuses, elle a progressé de 6,9% pour s'établir à 850 000 hectolitres en 2008, alors que la production de vin est restée stable entre 2007 et 2008 soit 40 000 hectolitres.

La branche est également animée par deux filiales du groupe Castel Gabon : la Société des brasseries du Gabon (Sobraga) pour les bières, les boissons gazeuses et l'alcool mix ; et par la Société des vins du Gabon (Sovingab) pour les vins.

Concernant enfin les produits issus de l'élevage, le marché national est dominé par les importations de viandes. La production nationale est estimée à 6 900 tonnes alors que les besoins en produits carnés sont de l'ordre de 60 000 tonnes. Cette activité est marquée par la prédominance des petits exploitants fermiers, nationaux ou expatriés, qui travaillent de manière traditionnelle. Même si ces dernières années, Siat s'est lancé l'activité extensive d'élevage avec pour ambitions d'atteindre d'ici à 2015 un cheptel de 20 000 têtes.

Des projets porteurs

S'il demeure encore trop peu développé au Gabon, le secteur agroalimentaire a cependant une belle marge de progression et une belle carte à jouer dans la perspective de la sécurité alimentaire. D'autant plus que le pays dépend à 85% de l'extérieur, dépensant 250 milliards de francs CFA par an pour les seules importations en denrées alimentaires. En ce sens, la convention signée en août dernier entre le groupe Olam et l'Etat gabonais pour le développement de la culture du palmier à huile et d'engrais ammoniac-urée, pour ne citer que ces deux exemples, devrait insuffler une nouvelle dynamique au secteur.

Des projets porteurs qui, couplés aux offensives de développement des industries agroalimentaires et à la nouvelle dynamique annoncée de l'agriculture, font du secteur agroalimentaire un atout non négligeable pour l'avenir de l'économie gabonaise.

STEVIE MOUNOMBOU



Évolution de l'activité agricole et d'élevage de l'Igad *

	2007	2008	2009	09/08
PRODUCTIONS				
Produits maraîchers (en tonnes)	3 312	3 613	3 857	6,8 %
Produits vivriers (en tonnes)	1 064	1 885	2 066	9,6 %
Porcs (nombre vendus)	2 750	8 320	5 400	-35 %
Oeufs (en millions)	32,0	23,2	34,1	47 %
Pâte de manioc (en tonnes)	68	480	520	8,3 %
SURFACE CULTIVÉE (EN HA)				
Maraîchage	18	16	40	150 %
Cultures vivrières	113	113	363	221,2 %
CHIFFRE D'AFFAIRES (millions FCFA)				
Produits maraîchers	1 490	1 626	1 736	6,8 %
Produits vivriers	324	414	454	9,7 %
Oeufs	2 981	2 133	3 135	47,0 %
Porcs	397	1 248	737	-40,9 %
Pâte de manioc	16	96	104	8,3 %
FORMATION (nbre de stagiaires)				
	567	894		

Source : Institut gabonais d'appui au développement (Igad).



Entretien avec Gert Vandersmissen, directeur général de SIAT Gabon



Comment l'aventure SIAT Gabon a-t-elle débutée ? Comment ont évolué vos activités ?

L'aventure commence en 2004, quand le gouvernement a pris la décision de privatiser trois sociétés d'Etat : Hévégab, Agrogabon et Sogadel. Hévégab produisait du caoutchouc avec deux plantations, à Bitam et à Mitzic. Agrogabon avait des plantations à Makouké, Zilé et Bindo, une usine de raffinage d'huile de palme, un fractionnement et une savonnerie à Lambaréné. Sogadel, quant à elle, pratiquait l'élevage près de Tchibanga, au sud du pays. Au début, nous souhaitions seulement acquérir la filière palmier que nous connaissions mieux du fait que nous étions déjà dans ce domaine au Ghana et au Nigeria. Mais le défunt président souhaitait également que nous rachetions la filière caoutchouc et le ranch. Alors au lieu d'avoir trois sociétés éparpillées, nous les avons regroupés en une seule et c'est ainsi qu'est née SIAT Gabon.

En 2008, une nouvelle plantation d'hévéas d'une capacité de 2 000 hectares, à Kango, a également été privatisée. Au total, nous disposons d'une capacité de 10 000 hectares en hévéa, et autant pour le palmier, ainsi que d'un ranch de 100 000 hectares avec un cheptel estimé à 8 000 bêtes. Le premier élément qui nous a incité à nous installer dans le pays c'est le climat, qui est idéal pour la culture du palmier et l'hévéa. Ensuite, ce secteur d'activité n'est pas encore saturé au Gabon, contrairement à plusieurs pays d'Afrique. Enfin, du fait que nous sommes sous l'équateur, la pointe de production du palmier est à cheval avec celle de l'Afrique de l'Ouest où nous sommes aussi implantés. C'est-à-dire que lorsque la production s'épuise en Afrique de l'Ouest, celle du

Gabon est à plein régime, et lorsque la production gabonaise baisse, celle d'Afrique de l'Ouest remonte. Cela nous permet d'équilibrer les marchés avec des importations et des exportations lorsque la demande l'impose. Pour le caoutchouc, il faut savoir que ce dernier pousse très bien en Afrique, notamment dans les pays traversés par l'équateur comme le Gabon. De plus, les plantations étaient déjà disponibles et nous n'avons eu qu'à les réhabiliter, ce qui représente un gain d'années considérable. Mais cela nous a tout de même coûté 45 milliards de francs CFA d'investissement depuis 2004, seulement pour remettre à neuf l'outil de production. Nous avons par exemple une huilerie à Makouké, pour l'extraction de l'huile de palme et de l'huile palmiste, pour laquelle il a fallu construire une nouvelle chaudière, moderniser le système de fonctionnement, refaire les voies ferrées, les canalisations, les conduits d'évacuation des eaux usées, faire venir de nouveaux groupes électrogènes, etc. A Lambaréné, la savonnerie ainsi que la raffinerie étaient à l'arrêt, mais aujourd'hui tout a été remis à neuf. Nous avons également augmenté la capacité de production de 35 à 70 tonnes par jour. Par ailleurs, nous avons augmenté notre parc automobile avec l'achat de 20 camions Mercedes pour le transport du caoutchouc et de l'huile.



Puis nous avons commencé à planter à partir de 2007 pour ce qui est du palmier. Mais c'était surtout pour renouveler les plantations avec l'abattage des vieux palmiers au profit de la mise en terre de jeunes plants. C'était encore plus fastidieux pour l'hévéa, cela nous a pris beaucoup de temps pour remettre toutes les plantations en état. Ce n'est qu'à partir de 2009 que nous avons commencé à planter, notamment sur le site de Bitam où il y a de la place. Dès 2012, nous lancerons une grande campagne d'expansion pour augmenter nos capacités avec environ 20 000 hectares d'hévéas additionnels et 10 000 hectares de palmiers.

Comment se positionnent aujourd'hui vos produits sur le marché gabonais ?

Cuisin'Or est un produit connu par les Gabonais car c'est un produit local. C'est la seule huile fabriquée au Gabon, tout le reste est importé. Cette huile a donc une valeur affective car elle est produite par les Gabonais et pour les Gabonais. S'il arrive qu'elle ne soit pas sur le marché, pour des raisons de saisons de la production ou des problèmes techniques comme dans le passé, les habitués du produit se révoltent. Pour essayer de limiter cette pénurie, nous investissons massivement dans ce produit pour qu'il soit toujours dans les rayons, afin de satisfaire les populations qui l'affectionnent aussi pour son rapport qualité/prix par rapport aux produits importés. Cuisin'Or couvre actuellement environ 40% des parts de marché, et notre objectif est de porter ce taux à 50%.

Il faut savoir que si nous ne parvenons pas à dépasser ce pourcentage malgré l'attrait des Gabonais pour notre produit, c'est que certains importateurs ne respectent pas les règles en contournant les normes douanières. C'est-à-dire que si vous voulez importer l'équivalent d'un litre Cuisin'Or, vous devez payer 44,45% de taxes d'importations. La connaissance de ces taux nous permet de savoir à peu près à combien a été acheté le litre d'huile dans le pays d'origine et combien a coûté le transport. Or ces produits importés sont vendus à un coût très compétitif, ce qui

laisse planer un doute sur la valeur réelle des taxes douanières payés par les importateurs. C'est l'une des difficultés majeures auxquelles nous sommes confrontés. Mais qu'à cela ne tienne, nous travaillons d'arrache-pied pour atteindre les 50% de parts de marché des huiles alimentaires, soit une production de 70 tonnes par jour.

Notre second produit est le savon Pursavon, qui est également très visible sur le marché. Une fois que l'huile est raffinée, elle est fractionnée et on obtient l'huile liquide appelé oléine, l'huile Cuisin'Or ; on obtient également une substance solide appelée stéarine. Ce dernier constitue un gros marché dans d'autres pays, car une fois mélangée avec la farine et sucre, la mixture donne des biscuits. Mélangée avec la farine et des épices, la mixture permet de fabriquer des nouilles. Au Ghana et au Nigeria, notre stéarine est vendue aux opérateurs du food business. Et la stéarine de mauvaise qualité est utilisée pour la fabrication du savon. Et quand vous mélangez la stéarine avec de l'huile palmiste, vous obtenez du savon de Marseille ! Etant donné qu'il n'y a pas de marché au Gabon pour la stéarine fraîche, nous avons fortement investi dans une savonnerie pour éviter de se débarrasser de ce sous produit. Il faut également souligner que Pursavon est un produit de ménage et non de luxe. Sur ce segment, il couvre actuellement 60% des parts de marché. Pour conquérir l'autre segment de la savonnerie, celui du luxe, nous travaillons actuellement sur commercialisation d'un savon de luxe, emballé, qui sera disponible à partir de 2012.



Pouvez-vous nous parler de votre programme d'expansion qui va débuter dès 2012 ?

Comme nous l'avons souligné, nous avons pris notre temps pour remettre en état l'outil de production ainsi que les plantations. Concernant les plantations, nous en renouvelons une partie depuis 2006 du fait de la vieillesse des palmiers. En fait, vous pouvez exploiter un palmier pendant soixante ans, mais au-delà il devient difficile d'assurer la récolte à cause de la hauteur de plus en plus imposante du palmier. Par contre, c'est plus facile avec les jeunes palmiers, qui sont à peu près à hauteur d'homme, et qui prennent donc trois fois moins de temps à récolter. C'est la raison pour laquelle un palmier doit être remplacé tous les vingt-cinq ans. On peut reproduire ce schéma à l'infini, c'est une culture à la fois durable et enrichissante pour le sol à cause des matières organiques issues des vieux palmiers.

On évoque souvent les effets pervers du palmier à huile sur l'environnement, mais cela est lié au fait que l'on plante le palmier dans la forêt tropicale. En Europe et aux Etats-Unis, les zones les plus polluées du monde où l'oxygène devient rare, on constate que la forêt régresse au profit des plantations. C'est ce qui pousse les consommateurs et les ONG à faire beaucoup de bruit pour freiner l'expansion des plantations. Pour eux, le palmier n'est pas un arbre, c'est une mauvaise herbe. Il



faut dire également que certaines entreprises sont responsables de ces mouvements de contestation parce qu'elles n'ont aucun plan de développement durable, elles détruisent toute la forêt au profit des plantations, sans s'acquitter de certains préalables. Ça ne devrait pas marcher comme cela. Nous, nous faisons des études d'impact environnemental et social en tenant compte de la biodiversité. Ce qui n'a pas souvent été le cas dans des pays comme l'Indonésie, la Malaisie, suscitant ainsi le tollé des consommateurs. Pour en revenir à nos plantations, nous allons les renouveler en replantant les 10 000 hectares de plantations existantes. Une fois renouvelée, cette surface produira assez de matière pour répondre aux capacités de l'usine. Nous avons déjà replanté 1 100 hectares de palmiers et 600 hectares d'hévéa. Pour ce dernier nous visons en 2020 les 30 000 hectares et 10 000 hectares de palmiers en nouvelles plantations.

Nous avons également investi dans l'élevage, parce que la quasi-totalité de la viande consommée au Gabon est importée, et la qualité de ces produits laisse souvent à désirer. Lorsque que l'on trouve de la viande d'excellente qualité, le prix est cinq fois plus élevé que le prix mondial. Nous avons donc commencé à réhabiliter le ranch de Nyanga, qui était un grand ranch avec 25 000 têtes. Mais lorsque la structure a été privatisée, elle était à l'abandon et nous n'avons pu récupérer que 1 400 têtes. Nous avons importé du bétail du Cameroun et actuellement notre cheptel est estimé à 8000 têtes. Notre objectif est de porter le cheptel à 25 000 bêtes en 2016. Pour aller plus vite, nous pratiquons la reproduction artificielle avec des spécimens très résistants en provenance du Brésil, où le climat est identique au notre. Selon notre plan de développement, nous aurons un abattoir en 2014 sur le ranch, où les carcasses seront transportées avec des camions frigorifiques à destination de Libreville, Franceville et Lambaréné dans un premier temps, puis dans le reste du pays. La seconde phase du projet prévoit une boucherie à Libreville pour finaliser la chaîne, une fois que tout le reste fonctionnera bien en amont. Et notre objectif est de prendre environ 20% du marché national de la viande.



A l'heure actuelle, comment appréhendez-vous le potentiel agro-alimentaire général du Gabon ?

Le potentiel est énorme et il y a beaucoup à faire ! Tout pousse ici : les agrumes, l'hévéa, le palmier, etc. De plus, le Gabon a encore énormément de surface cultivable, une pluviométrie et un climat excellent, donc toutes les conditions sont réunies pour le développement de l'agroalimentaire. Les blocages se situent au niveau du fait qu'il n'y a pas de recherche, encore moins de logistique. Par exemple, si je fais des tomates à Kango et que je souhaite les transporter sur Libreville, elles n'arriveront pas en bon état à cause de la dégradation des routes. Il y a également des problèmes de stockage, sans compter l'étroitesse des ports, où les attentes avant embarquement de marchandises sont considérables, ce qui est nuisible aux produits agricoles. Enfin, il y a le problème de la main-d'œuvre car le pays est peu peuplé.



Les plans d'Olam pour l'agroalimentaire



Le gouvernement gabonais a récemment signé un contrat de près de 394 milliards de francs CFA avec le groupe singapourien Olam pour le développement de la culture du palmier à huile. Cet accord prévoit la plantation de 200 000 hectares de palmiers à huile d'ici 2014, avec l'objectif de faire du pays le premier producteur africain. Rencontre avec Shyam Ponnappa, directeur d'Olam Palm Gabon.

Olam a annoncé un vaste projet de développement de la culture du palmier à huile au Gabon. Quel est le chronogramme prévisionnel pour ce projet ?

La première phase du projet concerne une surface de 50 000 hectares de palmiers. Le projet a démarré à côté de Kango (à une quarantaine de kilomètres de Libreville) sur une superficie globale de 20 000 hectares. Mais seulement 7 500 hectares de cette surface seront exploités en raison des résultats de l'étude d'impact environnemental et social menée avec l'assistance du gouvernement. Nous sommes actuellement au stade de préparation du terrain, mais nous disposons déjà d'environ 698 000 plants de palmiers en pépinière, qui couvriront une superficie de 3 400 hectares. Il faut également souligner que 1 000 hectares de terrain ont déjà été préparés et devraient bientôt recevoir les plants après la petite saison sèche à ve-

nir. Nous commencerons la mise en terre des jeunes palmiers entre janvier et février 2012. Compte tenu de la spécificité gabonaise, nous ne pouvons planter que pendant la saison des pluies, ce qui représente une période de cinq à six mois dans l'année, contrairement à l'Indonésie ou à la Malaisie où la mise en terre peut se faire pendant dix mois en moyenne.

Quel niveau de production pourrait atteindre le Gabon lorsque les plantations seront opérationnelles ? Quelles parts de cette production seront destinées au marché local, ou bien absorbées par la demande extérieure ?

Nous tablons sur une production moyenne de 4 à 5 tonnes d'huile par hectare, donc entre 200 000 et 250 000 tonnes d'huile par an pour la première phase de 50 000 hectares. Olam se consacre à rendre le Gabon autodépendant en production d'huile afin qu'il fournisse le marché local. Notre groupe

La certification RSPO

Créée en 2004 pour promouvoir la production et l'utilisation durable d'huile de palme par la coopération tout au long de la chaîne de production et de distribution et par le dialogue entre les acteurs impliqués, la charte Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) émane d'une démarche militante, pour une huile de palme responsable et respectueuse de l'environnement. Elle a été mise en place par des organisations menant des activités directement ou indirectement liées à la production ou la distribution d'huile de palme, dans le d'offrir des garanties de durabilité et de non-déforestation. L'huile de palme RSPO représente 10% environ de la production mondiale d'huile de palme en 2010. Cette certification est cumulable avec la certification Bio, certifiée par Ecocert (Organisme de contrôle et de certification). La production durable d'huile de palme fait intervenir des pratiques de gestion et d'exploitation légales, viables sur le plan économique, respectueuses de l'environnement et bénéfiques socialement. Elle est réalisée en appliquant certains principes comme l'engagement de transparence ; le respect des lois et réglementations en vigueur ; l'engagement envers la viabilité économique et financière à long terme ; l'utilisation de pratiques pertinentes par les producteurs et mouliniers ; la responsabilité environnementale et la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité ; la prise en considération des employés, des particuliers et des communautés affectés par les producteurs et mouliniers ; et le développement responsable de nouvelles plantations de végétaux.

J. F.

installerait ainsi une usine de fabrication d'huile, et actuellement des études sont en cours pour l'établissement d'une raffinerie qui livrerait des produits finis. En effet si le projet est réalisé, nous importerons de l'huile de palme crue de Malaisie et la transformerons au Gabon pour la consommation locale et l'exporterons dans la région de la Cemac. Une partie importante de notre production serait donc exportée.



Quelles sont les retombées escomptées sur l'économie nationale, l'emploi, le développement rural ?

Le projet générera de fortes retombées socio-économiques pour les zones situées à proximité des plantations. Sur le plan social, nous allons notamment mettre en place des écoles et des dispensaires. Pour la première phase du projet, qui concerne 50 000 hectares de plantation, nous prévoyons la création de 5 000 emplois, étant entendu qu'un planteur peut couvrir à lui seul 10 hectares de palmiers. Par ailleurs, Olam Palm formera ses planteurs, qui seront en partie constitués de jeunes Gabonais.

Les ONG internationales de protection de l'environnement montent régulièrement au créneau pour dénoncer les impacts environnementaux de la culture du palmier à huile. Qu'en est-il réellement ? Quelles dispositions ont été prises au Gabon pour prévenir ces risques ?

Lorsqu'on initie un projet d'une telle envergure, de nombreuses personnes pensent que le projet va nuire à l'environnement et

à la biodiversité. Mais il existe beaucoup de préconçus à propos de la culture du palmier à huile. A cet effet, nous avons d'ailleurs mené des études d'impact environnemental ainsi qu'une grande campagne de communication qui nous a permis de rencontrer les populations autochtones afin de leur expliquer les tenants et les aboutissants de ce projet. Cette cellule de communication est composée de plusieurs experts locaux et étrangers dans les domaines de l'environnement et de la biodiversité. Des échanges intéressants ont eu lieu, des populations ont soumis leurs préoccupations et ont été rassurées. Enfin, le groupe Olam est membre du réseau Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO), dont l'objectif principal est de promouvoir la croissance et l'utilisation d'huile de palme durable par la coopération au sein de la chaîne d'approvisionnement, et le dialogue ouvert entre les parties prenantes.

PROPOS RECUEILLIS PAR JOHANN FREIXAS

Une usine de production d'engrais prometteuse



Parallèlement au projet de développement de la culture du palmier à huile, le gouvernement a également signé avec Olam, le 13 novembre 2010, un contrat d'un montant de 1,5 milliard de dollars pour la construction d'une usine de production d'engrais dans la zone économique spéciale de l'île de Mandji, à Port-Gentil. M. Jarayaman, vice-président de ce projet « Gabon Fertilizer » nous en explique la nature :

« Le projet Gabon Fertilizer permettra de fabriquer des engrais, utilisés dans l'agriculture pour plusieurs produits comme le maïs, ou encore le blé. Il y a deux sortes d'engrais : d'une part celui qui est composé de phosphate et de potassium, utilisé pour la préparation du sol avant la mise en terre des plants. D'autre part, il y a l'engrais à base d'urée, qui possède beaucoup plus de nitrogène et qui est utilisé pour nourrir la plante afin de favoriser son fleurissement. L'urée est fabriquée à base de produits comme le gaz naturel, le fuel ou encore le charbon. Etant le moins cher et le plus présent au Gabon, le gaz naturel sera le plus utilisé par Olam Fertilizer pour la fabrication de l'urée. Dans le processus de

fabrication de l'urée, une réaction chimique du gaz carbonique permet d'obtenir de l'ammoniac et du gaz carbonique. Et c'est la réaction issue de l'association de ces deux derniers éléments qui permet d'obtenir l'urée.

L'usine de fabrication d'engrais sera située dans la Zone économique spéciale de Mandji, à Port-Gentil. Il s'agit d'une joint-venture entre le gouvernement gabonais (12%), Olam (63%) et Tata Chemicals (25%) dont le coût est estimé à 1,3 milliard de dollars (environ 607 milliards de FCFA). L'usine devrait produire environ 1,2 million de tonne d'urée par an. Celle-ci serait exportée en Afrique et dans d'autres nations telles que le Brésil et l'Inde.

La construction du projet ne générera pas moins de 3 000 emplois, tandis que la phase de fonctionnement de l'usine emploiera 300 personnes. La seconde phase commencera avec la sélection de 100 personnes qui seront formées dans des usines de fabrication d'urée en Inde. La construction de l'usine d'engrais commence vers la fin de l'année et la production d'urée démarrera en 2014. »

J. F.



Retrouvez toutes les informations sur l'économie gabonaise en vous abonnant gratuitement à la newsletter sur notre site

www.economie-gabon.com

economie-gabon.com





OLAM INTERNATIONAL et le Gouvernement Gabon développer 50 000 hectares de plantations de palmier à

Première Phase (2010-2012)

Lieu : KANGO

Surface totale du site : 7 000 ha

Nombre total d'emplois envisagé : 1000

Nombre d'emplois actuel : 250

Début des travaux : mai 2011

Pépinière actuelle : 1 millions de plants ;

Formation en cours

Seconde phase (2011-2012)

Lieu : MOUILA

Surface totale du site : 30 000 ha

Surface de démarrage : 15 000 ha

Nombre total d'emplois envisagé : 4000

Début des travaux : Octobre 2011

Outre les plantations de palmier à huile,
le projet comprend :

Des plantations de cultures vivrières
tels que :

Bananes

Ananas

Légumes

Des Bâtiments sociaux

400 logements pour les travailleurs

Une église

Une mosquée

Une infirmerie



au service du

mais ont signé un accord de partenariat en août 2010 pour
huile pour un investissement initial estimé à 300 000 000 USD.



Son Excellence
ALI BONGO ONDIMBA

OLAM apprécie hautement le soutien et les efforts du Gouvernement Gabonais
pour rendre attractif l'environnement des affaires au Gabon.
C'est l'un des pays les plus accueillants pour les investisseurs en Afrique.

Le projet changera profondément le paysage du Gabon et permettra
la création de plus de 7 000 emplois pour les nationaux.

La VISION du Gabon Emergent à l'horizon 2025, cher au Président de la République,
est la clé pour le développement de ce pays.

OLAM est fier et honoré que ce projet participe à la réalisation de cette vision.



développement durable

Sobraga |

Les Brasseries du Gabon



Le mot du directeur : Fabrice BONATTI

«Le Gabon occupe une place privilégiée dans le cœur du Groupe Castel. C'est en effet la première implantation brassicole du groupe, donc un peu le pays de naissance. C'est un pays dans lequel nos décisions ne sont pas toujours motivées par des critères strictement économiques. Nous avons ainsi participé à l'industrialisation du Gabon avec un maillage industriel fort sur tout le territoire. A l'heure où la mode est d'avantage à l'automatisation et à la concentration, nous avons aujourd'hui dans la branche boissons 7 implantations industrielles dans tout le pays. 5 brasseries, une usine d'embouteillage de vin et une usine d'eau minérale, c'est évidemment beaucoup en rapport à la population mais cela fait partie de l'histoire et nous y demeurons attachés. Nous avons une image citoyenne très forte, cela y participe probablement. En termes de consommation de boissons per capita, le Gabon se place dans le trio de tête des pays africains aussi bien pour la bière que pour les boissons gazeuses.

Le niveau de consommation de boissons industrielles est généralement corrélé à la richesse du pays, donc au Gabon on boit par tête d'habitant plutôt plus qu'ailleurs parce qu'on est plus riche mais nous sommes encore très loin des standards européens. Ainsi un Gabonais boit deux fois moins de bière qu'un Allemand et moitié moins qu'un Anglais par exemple».

Rencontre avec Jocelyne Edzo,
Directrice Qualité,
Groupe CASTEL Gabon

Pouvez-vous nous expliquer les grandes lignes le processus de préparation et de conditionnement des boissons dans les usines SOBRAGA ?

Nous produisons trois sortes de boissons à Sobraga, à savoir la bière, les boissons gazeuses et les alcools mix. Pour ce qui est de la bière, elle est fabriquée à partir de malt de maïs et d'eau. Le malt et le maïs sont importés, tandis que nous utilisons l'eau de la SEEG, mais nous la traitons selon un procédé spécifique à chaque type de boissons pour laquelle elle sera utilisée. Il y a un circuit de traitement de l'eau différent pour la bière et les boissons gazeuses. Pour revenir à la fabrication de la bière, le maïs et le malt sont mélangés, et nous en extrayons ce que nous appelons le mou. Ce mou est ensuite bouilli, fermenté puis filtré. Et c'est cette matière filtrée qui va donner de la bière. Nous fabriquons également plusieurs types de boissons gazeuses, notamment celles de nos partenaires comme Coca-Cola ou Orangina, ou encore les boissons de la gamme Djino, et pour tous ces produits, nous sommes soumis à des processus de fabrication bien spécifiques que nous devons respecter. Le groupe CASTEL, ainsi que nos partenaires, nous font parvenir des extraits qui sont en fait des concentrés d'arômes. Ces concentrés, auxquels nous ajoutons du sucre (fabriqué localement) et de l'eau, constituent la matière première pour la fabrication des boissons gazeuses. A ce mélange est ajouté du CO₂ (récupéré du processus de brassage des bières et traité) pour rendre la boisson gazeuse, et c'est ce mélange carbonaté qui est mis en bouteille.

Au niveau du conditionnement, nous avons les bouteilles en verre, les bouteilles en plastique et les canettes pour les boissons gazeuses non alcoolisées. Pour la bière, en plus de ces trois contenants, nous avons également les fûts. Les alcools mix suivent le même principe de fabrication.

Combien de produits différents produisez-vous à l'heure actuelle sur le site, quel est le rendement de l'usine à Libreville et en province ?

Dans l'usine de Libreville, nous produisons 82 références, en terme de conditionnement, pour 25 marques. En termes de produits, nous avons les bières, les boissons rafraichissantes sans alcool (BRSA) et les alcools mix. Au niveau des bières nous avons la Castel, la 33 Export, la gamme Beaufort (Lager, Light et 6.9), la Régab, la Guinness et la Malta Guinness, qui est une bière sans alcool. Concernant les BRSA, nous avons la gamme Coca-Cola (Krest, Sprite, Light, standard), le Fanta Orange, la gamme Djino (Tonic, Pamplemousse, Ananas, Citron, Cola, Grenadine), l'Orangina et le Tonic Schweppes. Au sujet des alcools mix enfin, il y a la gamme Booster (Pina Colada, Whisky Cola, Gin Tonic et Vodka Pamplemousse). En somme, nous avons au niveau national 121 références et 36 marques. Toutes marques et conditionnements confondus, nous produisons en moyenne

stockage de nos produits avant leur mise en vente n'a pas altéré la qualité. Ces échantillons sont analysés aussi bien au Gabon qu'à l'extérieur du pays car nous avons des partenariats inter-laboratoires. Chaque année, la certification ISO 9001 est confirmée par un bilan, et tous les trois ans, un audit vient renouveler celle-ci sur place. Le renouvellement se fera pour nous en 2012, et beaucoup de choses ont changé en trois ans à Sobraga. Nous avons de nouvelles usines, de nouvelles lignes de production, de nouveaux produits, de nouvelles procédures en gestion du personnel. Il faut donc réintégrer tous ces éléments dans le processus global qui permet d'obtenir un produit d'une qualité optimale. Tous les sites Sobraga et Soboleco sont certifiés, en dehors de Sovingab.

Au niveau du processus de contrôle qualité, nous procédons à des contrôles physico-chimiques et des contrôles microbiologiques. Sur les matières premières par exemple, toutes les analyses à effectuer sont listées avec des taux réglementaires qui permettent de déterminer les normes acceptables et les méthodes d'utilisation

Pouvez-vous nous parler plus en détails du projet de traitement des eaux usées qui est en train d'être mis en place sur les différents sites de production ?

Les eaux usées sont des eaux polluées rejetées après utilisation domestique ou industrielle, traitées ou non. Elles sont de nature à contaminer les milieux dans lesquels elles sont déversées. A Sobraga par exemple, nous réutilisons les bouteilles en verres qui nous reviennent en usine après que leur contenu ait été consommé sur le marché. Nous utilisons donc énormément d'eau pour nettoyer ces bouteilles avant de les remplir à nouveau. Et cette eau est qualifiée d'eau usée. La station de traitement des eaux usées permet de récupérer ces eaux contaminées et de les traiter pour les ramener à un état compatible au milieu naturel, afin qu'elles soient recyclables par ce milieu. L'usine de Libreville par exemple, produit 1,2 millions de mètres cube d'eaux usées par an. Nous avons donc commencé par séparer le réseau d'eau pluvial du réseau d'eaux usées, afin de ne pas saturer la station de traitement.



24 millions de bouteilles par mois à Libreville, ce qui correspond à environ un million de bouteilles par jour.

Quels sont les mécanismes de suivi et de contrôle de la qualité des produits qui ont été mis en place dans vos usines ?

Mon département englobe les aspects de laboratoire, de contrôle et d'assurance qualité. Nous contrôlons les intrants, les produits finis, les produits en cours de préparation et les produits mis en vente sur le marché. Nous disposons également d'un volet QHSE, qui regroupe les éléments liés aux systèmes de management de la qualité comme les certifications de nos partenaires (Coca Cola par exemple) et la certification ISO 9001 ainsi que les aspects sécuritaires et environnementaux.

Dans nos usines, le contrôle se fait à tous les niveaux de la production à la commercialisation. Les intrants sont contrôlés par échantillons, ainsi que toutes les préparations intermédiaires. Le produit fini est contrôlé avant sa mise sur le marché, et nous contrôlons également des échantillons prélevés sur les lieux de vente pour vérifier si les conditions de

de ces intrants. C'est un travail énorme auquel participe une cinquantaine de personnes, soit une trentaine à Libreville et le reste en province. La responsabilité de notre service est de faire en sorte que ces produits défectueux ne sortent pas de l'usine. Ainsi lorsqu'une défaillance est détectée, le produit est immédiatement isolé puis nous cherchons la source de cette défaillance et nous y remédions. Quand un produit défectueux parvient tout de même sur le marché, il y est retiré et nous retraçons son itinéraire afin de détecter d'où est venu le problème. Car chaque produit de chaque usine à un code d'identification spécifique, qui permet de retracer avec précision l'itinéraire d'une bouteille de bière par exemple. De plus, il y a trois échantillons de chaque production qui sont conservés et stockés un mois afin de réaliser des comparaisons lorsqu'un tel incident se produit. Enfin, il faut savoir que nos produits ont des dates de péremption. Les BRSA en bouteilles ont une validité de six mois, tandis que pour ceux en boîtes ou canettes, la date de péremption interviendra un an après la production. Par contre, toutes les bières sont consommables pendant un an, et les eaux jouissent d'une durée de vie de deux ans.

La décontamination de l'eau compte environ 11 étapes : notamment le dégrillage, qui consiste à enlever tous les corps solides ; le déshuilage, car ces eaux ont été en contact avec des moteurs pleins d'éléments gras ; le débouillage, qui consiste à retirer des éléments plus fins comme du sable ; la coagulation, pour clarifier les eaux, puis la correction du PH afin d'obtenir un taux neutre. Ce n'est qu'à ce niveau que l'eau pourra être déversée dans la nature. Ces stations de traitement des eaux usées seront les premières du genre au Gabon. Sobraga Port-Gentil est déjà en avance à ce niveau car elle a terminé l'étape du génie civil, il ne manque plus que les cuves à installer. Dans un premier temps, ce sont les usines de Libreville et Port-Gentil qui seront équipées de ces stations de traitement, en raison de leur important volume de production. Ces stations sont un signal fort à l'endroit des autres entreprises qui, comme nous par le passé, déversent encore les eaux usées dans la nature. Nous espérons que d'autres suivront notre exemple car c'est possible au Gabon de traiter les eaux usées ».

Farines et œufs « made in Gabon »

Les nouvelles perspectives de la Smag



La Société meunière et avicole du Gabon (Smag) est l'un des fleurons de l'agro-alimentaire au Gabon, où elle est présente depuis 1969. Leader de la production de farine, la société entend conserver ce statut et développer l'élevage où d'énormes sources de création d'emplois et de richesses sont à conquérir.

Depuis sa création en 1969, la Société meunière et avicole du Gabon (Smag) s'est positionnée comme un acteur incontournable de l'agroalimentaire au Gabon, un secteur qui peine encore à trouver sa vitesse de croisière malgré quelques avancées notables. Spécialisée dans la production et la commercialisation de farines et d'aliments de bétail, ainsi que les productions d'œufs et de poussins d'un jour, la société composée dispose d'un moulin (80 000 tonnes de farine/an) d'une provenderie (usine de fabrication d'aliments pour le bétail – 25 000 tonnes d'aliments/an) et d'un élevage avicole (43 millions d'œufs/an). Afin de faire face à la croissance de la demande nationale, la Smag a annoncé en décembre 2010 un ambitieux plan de développement. D'un montant de 2 milliards de francs CFA, ce programme doit permettre à l'entreprise de matérialiser plusieurs projets d'envergure.

Un couvoir synonyme d'indépendance

Comme l'explique Jean-Pierre Békalé, PDG de Smag, « le marché Gabonais, sous l'impulsion de la politique actuelle, est en fort développement et nous avons souhaité accompagner cette dynamique. Nous avons dans un premier temps augmenté notre capacité de stockage en blé pour répondre à la forte demande des consommateurs ga-

bonais en farine. Début 2010 nous avons donc procédé à l'installation de deux silos supplémentaires de 1 500 tonnes chacun ce qui porte notre capacité de stockage blé à un total de 13 800 tonnes. Notre priorité s'est ensuite portée sur le développement récent mais très prometteur de l'élevage. En janvier 2011 nous avons procédé, sur notre site de Nkoltang, à l'ouverture d'un couvoir d'une capacité de 360 000 poussins d'un jour par an, avec 150 000 unités pour notre propre élevage et 210 000 pour les autres élevages locaux. Auparavant ces poussins provenaient essentiellement de France. Aujourd'hui cette dépendance vis-à-vis de l'extérieure est en partie rompue et l'on peut désormais s'enorgueillir de proposer des œufs entièrement gabonais. C'est dans ce même état d'esprit que nous procéderons début 2012 à la mise en service de notre nouvelle unité de production alimentation animale. Notre capacité de production passera alors de 25 000 à 50 000 tonnes par an. C'est un investissement ambitieux mais qui s'inscrit dans la volonté permanente de la Smag de participer au développement du secteur de l'élevage au Gabon ».

Une volonté de participer à la professionnalisation du secteur

Détenteur du monopole de la production de farine au Gabon – qui a atteint 63 000 tonnes en 2010 –, la Smag entend par ailleurs sou-



**Nos vins se méritent
pour vos fêtes d'années**



Contactez nous pour
de coffrets de fin d'année au



tenir les petits exploitants fermiers dans le domaine avicole. Une mesure qui vise à développer cette activité et renforcer la présence des produits des fermiers sur le marché local. Pour Jean Pierre Békalé, « il n'y a pas de concurrence avec les autres éleveurs locaux. En effet, notre élevage a atteint ses limites maximales de production d'œufs. Pour répondre à la demande du marché, les éleveurs doivent désormais prendre le relais. C'est un mouvement qui est déjà effectif et notre part de marché est passée de 50% en 2008 à 35% en 2011. Il y a de la place pour tout le monde sur ce marché car la demande en œufs progresse de façon per-

manente avec la hausse du niveau de vie et les changements des habitudes alimentaires. Nous souhaitons d'ailleurs participer au développement de ces élevages en mettant en place, dès 2012, des offres complémentaires à destination des éleveurs afin d'aider à la professionnalisation de la filière et faciliter l'accès aux intrants nécessaires à l'exploitation de ces structures. La mise en place de notre couvoir participe d'ailleurs à ce mouvement en permettant aux éleveurs de s'approvisionner en poussins localement et à moindres coûts (850 francs CFA pour un poussin Smag contre 1 100 francs pour un poussin importé) ».

(suite p22)

ttent sur leur 31
e fin d'année.



ur vos commandes

04 22 90 49 / 07 37 09 00

Sovingab | 
Les vins du Gabon



Riz Nerica, une voie vers la sécurité alimentaire

Février 2009 a marqué un nouveau tournant pour le développement rizicole du Gabon avec l'introduction du riz de type Nerica (*Nouveau Riz pour l'Afrique, sigle en anglais*), une variété hybride issue du croisement entre un riz typiquement africain et un autre d'origine asiatique et mis au point par l'Association pour le développement du riz en Afrique de l'Ouest (Adrao). Un projet porteur qui tend vers une plus grande sécurité alimentaire ; le Gabon dépendant à 85% de l'extérieur où il dépense près de 250 milliards de francs CFA par an, rien que pour exporter ses denrées alimentaires.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Nerica fait partie des cultures prioritaires dans le Programme national de sécurité alimentaire (PNSA). Mais plus de deux ans après son introduction, cette culture peine toujours à atteindre sa vitesse de croisière. Un blocage auquel n'est pas restée insensible la Banque africaine de développement (BAD) qui, en août dernier, a débloqué une enveloppe de 300 millions de francs CFA dans le cadre du projet d'appui au développement des infrastructures agricoles pour la culture du riz de type Nerica au Gabon.

Plus précisément, le financement est destiné la culture du riz irrigué et à l'aménagement des bas-fonds qui vont permettre la maîtrise partielle de l'eau sur une superficie comprise entre 3 000 et 5 000 hectares. Le Gabon consomme chaque année 70 000 tonnes de riz, la totalité étant aujourd'hui importée de l'étranger, notamment de la Thaïlande et du Vietnam. Si le chemin qui mène vers l'autosuffisance alimentaire est encore long, le Nerica apparaît aujourd'hui comme un atout crédible pour atteindre cet horizon. D'autant plus que le riz est devenu, en vingt ans, l'aliment de base des Gabonais.

S. M.

La filière café-cacao en pleine restructuration

Lieutenant charismatique de l'agriculture, certes timorée jusqu'à la fin de la décennie 1970 où elle atteignait une production moyenne de 15 000 tonnes par an, la filière café-cacao a perdu de sa superbe au fil du temps, au point de plomber sa production à seulement 300 tonnes. Une situation paradoxale pour un secteur aussi porteur. Il aura fallu attendre février 2010 pour que la filière connaisse un regain d'intérêt avec la Caisse de stabilisation et de péréquation (Caistab), qui avait décidé de mobiliser tous les moyens nécessaires pour relancer le secteur. En effet, l'institution avait annoncé un ambitieux projet consistant à produire 4 000 tonnes de fèves d'ici 2014, soit 2 000 tonnes de cacao et 2 000 tonnes de café. En effet, la Caistab s'est lancée depuis 2007 dans un plan de relance, notamment par la réhabilitation des anciennes plantations, l'apport en matériel végétal performant, la création de nouvelles pépinières et de nouvelles plantations avec association de cultures, l'encadrement et l'organisation des planteurs, la lutte phytosanitaire, la promotion de la filière auprès des investisseurs potentiels, ou encore la promotion de la consommation locale. Le plan de redressement de la Caisse comprend aussi l'expansion de la culture du café et du cacao dans les provinces de l'Ogooué-Maritime, du Moyen-Ogooué, de la Nyanga et de l'Estuaire.

Trois ans après le lancement de cette politique incitative, les résultats sont mitigés, encourageants pour certains, plutôt insuffisants pour d'autres. En effet, la production de café-cacao a enregistré en juin dernier un pic de 1 000 tonnes en termes de production, alors qu'en mars, le gouvernement avait annoncé une politique de réhabilitation des plantations devant permettre d'atteindre 2 500 tonnes par an d'ici à 2012-2013. Il y a donc encore du chemin à parcourir. Mais les voyants semblent pourtant être au vert dans ce secteur porteur qui pourrait enregistrer l'arrivée d'un partenaire de poids. Le président Ali Bongo a en effet rencontré le PDG de Nestlé, Paul Bulcke, le 25 octobre dernier à Vevey, en Suisse, afin d'établir un partenariat entre Nestlé et le gouvernement gabonais afin de relancer cette filière cacao-café au Gabon. La concrétisation d'un tel partenariat serait la bienvenue pour ce secteur en pleine restructuration, qui, plus que jamais, a besoin d'un nouveau souffle pour laisser exploser son potentiel.

S. M.

La Smag (suite)

Une gamme de produits à étoffer

Alors que l'état du réseau routier (dégradé et insuffisant) revient souvent comme l'une des causes de frein au développement de son secteur d'activité, la société meunière et avicole assure avoir surmonté cette difficulté. Notamment par son « *expérience du terrain acquise depuis plus de quarante ans* », démontrant ainsi par « *cette longévité et ce développement permanent* » de ses activités « *qu'aucun problème n'est insurmontable* ». De plus, indique le PDG de Smag, « *les récents changements insufflés par le président Ali Bongo Ondimba tendent de façon tangible vers une amélioration du climat des affaires. Les réfections des voix de communications, la fin des lourdeurs administratives vont sans aucun doute participer à l'émergence d'une nouvelle dynamique économique* ».

Pour l'avenir, le leader du marché de la farine souhaite conserver son statut. Pour y parvenir, la société entend étoffer sa gamme de produits, emmenée par les marques Fleur de Farine et Gato pour la farine spéciale beignets ; et Boulangère pour la farine à pain. « *Nous souhaitons en priorité conserver notre place de leader sur le marché de la farine. Pour cela, nous comptons, dès 2012, étoffer notre gamme de produits afin de répondre de la manière la plus juste aux exigences de nos clients. Le goût des consommateurs évolue et nous allons accompagner ce changement. Concernant le secteur de l'élevage, les perspectives d'avenir sont très encourageantes. D'énormes sources de création d'emplois et de richesses sont à conquérir dans ce secteur. Pour le moment, seule la filière des poules pondeuses a été développée, mais c'est dans l'élevage de poulets de chair que se profilent désormais les plus gros potentiels de croissance. Avec ses outils de production performants la Smag souhaite jouer un rôle actif dans ces changements prometteurs* », a annoncé Jean Pierre Békale.

Des investissements notables

La Smag est une filiale du groupe Somdiaa, dont l'aventure en Afrique a commencé en 1947 par l'achat au Congo d'une concession de 12 000 hectares par la famille Vilgrain, alors propriétaire des Grands Moulins de Paris, avec la volonté d'y produire de la canne à sucre mais aussi d'autres produits de première nécessité. L'entité Somdiaa est apparue en 1970 avec pour principale mission l'apport de l'expertise du groupe dans les domaines de l'agriculture et les techniques agro-industrielles, en accompagnant de nombreux projets industriels en Afrique francophone, comprenant minoteries, sucreries de cannes, alimentation animale, boulangerie industrielle, élevage, etc.

Depuis les années 1990, la Somdiaa poursuit cette mission en réalisant de nombreux investissements : moulins au Cameroun et au Gabon, sucrerie au Tchad, Congo et Cameroun. Le 3 janvier 2011, le groupe Somdiaa a élargi son périmètre d'activités avec l'intégration des sucreries Sucaf Centrafrique, Sucaf Côte d'Ivoire et Sucaf Gabon à la faveur d'un rapprochement des deux groupes familiaux Castel et Vilgrain. Chaque année près de 20 000 personnes exercent leurs compétences dans les entreprises du groupe.

STEVIE MOUNOMBOU

SUCRE

La réponse de Sucaf Gabon



Bien que sa production de sucre se soit stabilisée en 2011, la Sucrierie africaine du Gabon (Sucaf Gabon) va relancer la sélection variétale. Cette opération, qui vise à identifier parmi de nouvelles variétés introduites celles répondant au mieux aux conditions environnementales du site, permettra d'améliorer la production des plantations de canne à sucre.

Après une production record de 26 850 tonnes de sucre en 2010, la Sucrierie africaine du Gabon (Sucaf Gabon) a cette année stabilisé cette performance à 26 428 tonnes. Afin de passer le cap des 27 000 tonnes de sucre et d'améliorer la production des plantations de cannes à sucre, la Somdiaa a relancé les activités de sélection variétale dans sa filiale sucrière gabonaise, selon un communiqué publié le 20 octobre dernier. « *Ce processus, qui avait été suspendu durant la phase de privatisation de la sucrerie, redémarre cette année avec des procédés encore plus performants. Dans le cas spécifique du Gabon, situé proche de l'équateur, les variétés recherchées seront des variétés à forte biomasse et à richesse élevée et résistantes aux principales maladies présentes. En outre, du fait de la coupe mécanique, on privilégiera les variétés à port droit, permettant d'optimiser la récolte et de limiter les pertes aux champs* », a expliqué le Groupe.

Des variétés sélectionnées selon des critères précis

« *Nous avons à cœur d'améliorer constamment la qualité de nos productions* », a affirmé Thibault Viremouneix, ingénieur Agro R&D, soulignant que « *la Somdiaa a, à cet effet, développé et mis en œuvre depuis plus de trente ans des programmes de sélection*

variétale spécifiques ». Le principe de la sélection variétale est d'identifier parmi de nouvelles variétés introduites celles qui répondent au mieux aux conditions environnementales du site (climat, sol, etc.). Cette sélection consiste, à travers les essais et résultats statistiques organisés en plusieurs stades successifs allant d'un à trois ans, à comparer les nouvelles variétés aux variétés témoins actuellement utilisées. Selon une source proche du dossier, il s'agit également de sélectionner les variétés présentant les caractères recherchés en termes de production de sucre (biomasse et richesse) et de caractéristiques végétatives et physiologiques (port, résistances aux maladies) ; et éliminer les variétés moins productives et/ou sensibles aux maladies.

Par ailleurs, ce programme de sélection variétale au Gabon s'inscrit dans la continuité des efforts que le Groupe Somdiaa mène pour améliorer ses activités. Dans cette optique, la Somdiaa a par exemple récemment noué un partenariat avec le centre de création variétale eRcane, basé à l'île de la Réunion. Ainsi, le Groupe introduit chaque année, en plus des centaines de variétés étrangères importées sous forme de boutures selon le schéma classique, plus de 4 000 nouvelles variétés potentielles sous forme de graines de canne à sucre (fuzz), issues de croise-

ments spécifiques effectués. Mis en place depuis 2005 sur les sites du Cameroun, du Congo et du Tchad, ce projet concernera donc également le site du Gabon, une fois que le schéma classique aura été mis en place et maîtrisé. De beaux lendemains en perspectives pour Sucaf Gabon.

Une politique sociale

Créée en 1974 sous la dénomination de Sosuho (Société sucrière du Haut-Ogooué, Groupe Somdiaa), avec un capital de 500 millions de francs CFA, la société était devenue Sucaf Gabon en 1997 après sa privatisation, avec un capital réévalué à 4 milliards de francs CFA. Avec un chiffre d'affaires de 15,6 milliards de francs CFA, la Sucaf produit environ 26 000 tonnes de sucre par an et toute sa production est destinée à la consommation locale.

En février dernier, le Comité de privatisation et l'entreprise sucrière ont entamé des discussions sur la prise en charge de certaines charges sociales de l'entreprise. Il s'agit notamment de la scolarisation des enfants du village créé autour de l'usine, l'entretien de la route principale d'accès à l'usine, l'adduction d'eau et l'électricité, qui coûterait chaque année près d'un milliard de francs CFA.

STEVIE MOUNOMBOU



B.P. 610 Franceville
Tél. : (00241) 07 22 00 26
07 22 00 27
04 25 63 31

SUCAF Gabon



GABON TRANSFO PLUS



Première usine de fabrication de transformateurs électrique en Afrique subsaharienne

A une trentaine de kilomètres de Libreville, et à quelques encablures du chantier de la Zone économique spéciale de Nkok, se dresse déjà le site de GABON TRANSFO PLUS, la première usine de fabrication de transformateurs électriques en Afrique subsaharienne qui devrait entrer en production au second semestre de 2012. Rencontre avec l'instigateur du projet, Parfait Duffy Bibang, PDG de la dynamique société EDF Toutelec.



Pouvez-vous revenir sur les raisons qui vous ont poussé à construire une usine de fabrication de transformateurs électriques ?

Ce projet a été motivé par un constat réel et visible : la carence patente de ce matériel indispensable dans notre secteur d'activité. EDF Toutelec est notamment installateur électrique et nous sommes sans cesse confrontés à des difficultés pour mettre en place un réseau moyenne tension, et faciliter l'accès des populations au courant si nous ne pouvons pas installer au bout de la chaîne un transformateur. A l'extérieur du Gabon, la situation est la même. En tant que président du Groupement des entreprises d'énergie et d'eau de la sous-région (Geteeg-GIE), je me rends régulièrement dans les pays voisins et le constat est identique. Pour obtenir un transformateur au Gabon ou dans les autres pays de la sous-région, que vous le commandiez en Chine, en France ou ailleurs, vous ne pourrez

pas l'avoir avant sept mois. C'est vraiment très long et c'est également pour cette raison que nous avons décidé d'investir dans ce domaine où la demande est très élevée. Connaissant les fabricants de ce produit ainsi que ses procédés de fabrication, je sais que c'est une technologie qui peut facilement se transmettre. C'est ainsi que nous avons pris le risque de nous lancer dans la fabrication de cette usine de fabrication de transformateurs électriques. Certes, l'opération est coûteuse, mais au moins nous pourrons apporter notre contribution dans la fabrication d'un produit « gabonais » qui sera notamment commercialisé dans différents pays africains.

Comme son nom l'indique, le transformateur sert à transformer du courant. Pour caricaturer, le réseau électrique de Libreville, par exemple, est de 20 000 volts et nous ne l'utilisons pas à ce voltage-là. Nous avons besoin au bout de transformateurs pour amener ces 20 000 volts à 380 volts en triphasé ou en 200 volts en phase neutre. En d'autres termes, le transformateur permet de convertir le courant fort en courant utilisable, aussi bien au niveau domestique qu'industriel, selon la tension demandée. Aujourd'hui, la SEEG dispose d'un peu plus de 2 000 postes de transformation et c'est à intervalle de deux semaines à peu près que la société ajoute de nouveaux postes. Car la ville n'a pas fini de s'agrandir et c'est la même chose dans les pays environnants.





A quelle échéance l'usine pourra-t-elle entrer en production ? Quelle est sa productivité prévisionnelle et quelle est la part qui devra être absorbée par le marché local ?

L'usine démarrera en août 2012, et nous devrions produire nos premiers transformateurs à la fin du même mois. La structure aura une capacité de production de six transformateurs par jour, à cause de la forte demande. Ce qui n'est pas une mince affaire car de bien grandes usines n'en font que trois par jour. Certes, nous produisons à la demande pour être rentable, mais soulignons tout de même que cette capacité de six transformateurs par jour s'inscrit dans le cadre de huit heures de travail journalier. Nous envisageons ainsi de faire les trois-huit (produire 24h/24) selon la demande car cette industrie présente de nombreuses exigences. Nous aurons un stock tampon uniquement pour l'utilisation du Gabon ou les pays environnants, mais qui ne devra pas être important car cette marchandise est trop onéreuse. Enfin, l'étude préalable pour la réalisation de cette usine a été menée pour l'Afrique centrale et au-delà. Aujourd'hui par exemple, si le Togo veut un transformateur, nous pourrons le lui livrer en six jours au lieu de sept mois, comme cela se fait actuellement. Ce qui représentera un progrès très significatif pour les opérateurs de ce secteur-clé de la croissance.

EDF Totelec est très portée sur la formation de son personnel. Quelles sont les dispositions prévues pour former les ressources humaines nécessaires au fonctionnement de cette usine ?

Dans l'immédiat, l'usine démarrera avec environ 80 employés, mais lorsque nous atteindrons notre vitesse de croisière, nous tableons sur 253 employés. Et cette vitesse devrait être effective trois ans après le lancement de l'usine, donc à l'horizon 2015. Pour la phase de lancement, nous avons déjà sélectionné un certain nombre de Gabonais

et, avec nos partenaires, nous avons déjà décidé du site où ils iront suivre leur formation technique, aux frais d'EDF Totelec. Nous avons deux partenaires en France et deux autres au Maroc avec qui nous travaillons dans le cadre de l'assistance technique. Ce sont des entreprises spécialisées dans la fabrication des transformateurs électriques. Ces Gabonais, qui sont déjà des techniciens, iront sur le terrain où ils vont être formés pour une période de cinq mois à l'issue de laquelle ils seront opérationnels. Soulignons que sur les 80 employés qui lanceront les activités de l'usine, il faut compter une vingtaine d'expatriés, des techniciens spécialisés qui ont été recrutés par EDF Totelec pour deux ans. A cet effet, nous avons construit une trentaine de villas sur le site pour héberger ces collaborateurs étrangers et les cadres nationaux.



Quel est le coût global du projet et comment êtes-vous parvenu à le financer ?

Entre la cité et l'usine, le coût global est estimé à 7 milliards de francs CFA. Actuellement, 70% de cet investissement a déjà été réalisé entièrement sur fonds propres d'EDF Totelec. Nous avons cru en quelque chose et aujourd'hui nous sommes vers la fin de la matérialisation de ce projet. Mais j'ose espérer qu'une banque nous accompagnera au moins pour la fin du projet puisqu'il ne reste que l'achat du matériel qui doit équiper l'usine et permettre de lancer la production. Le coût de ces équipements est évalué à moins de 2 milliards de francs CFA.

Pouvez-vous nous donner un aperçu des retombées socio-économiques escomptées de ce projet ?

Les retombées sont suffisamment claires. Nous allons désormais fabriquer au Gabon un produit indispensable à la croissance et au développement économique d'un pays, mais qui reste très difficilement accessible dans notre région. A travers ce projet, EDF Totelec a choisi l'un des trois piliers de développement prôné par le chef de l'Etat : le pilier industriel, puisqu'il s'agit de la réalisation d'un projet 100% gabonais avec des moyens propres, et c'est une fierté. Cela va permettre de redorer le blason de l'industrie gabonaise. Au cours d'une émission télévisée, j'ai à cet effet sollicité l'intervention de l'Etat qui se doit de protéger ce produit qui sera fabriqué sur son territoire. Un produit 100% gabonais et qui met en valeur la compétence gabonaise.

Sur le plan technique, ce projet va entraîner un gain de temps considérable pour les installateurs électriques et les sociétés chargées de la distribution de l'électricité en Afrique subsaharienne. C'est donc un projet qui accompagne la forte demande énergétique des pays de la région, dont beaucoup peinent encore à arrimer leurs réseaux électriques aux besoins de la croissance.

Enfin, le choix de notre site contribuera à l'extension de la ville. Cette zone est d'ailleurs proche de la Zone économique spéciale de Nkok pour laquelle d'importants chantiers routiers et d'infrastructures sont en train d'être réalisés dans la zone. Par ailleurs, en plus des 250 emplois en perspective, il y a également les 30 femmes de ménage qui sont censées travailler dans la cité. Et puis grâce à ce projet, la renommée internationale d'Okolassi a grandi, ce qui est une bonne chose pour la localité et le pays en général ».



E.D.F. - TOUTELELEC SA

Entreprise de Développement & de Formation Toutes Technologies

GENIE ELECTRIQUE - EAU - GENIE CIVIL

B.P : 98 - LIBREVILLE (GABON) - Tél : 77 55 79 (Standard) - Fax : 74 83 86



Ecole nationale de développement rural

Les « fantassins » de l'émergence agricole

Avec ses larges surfaces arables, son dense réseau hydrographique et ses conditions climatiques propices à l'agriculture, le Gabon peine pourtant à produire l'essentiel ce qu'il consomme. L'Ecole nationale de développement rural ambitionne de former des techniciens outillés pour participer à la mutation agricole décidée par le gouvernement. Une ambition gorgée d'incertitudes au regard des contingences matérielles de l'école.

Créée le 30 septembre 1989, l'Ecole nationale de développement rural (ENDR) a pour mission de former des agents qualifiés et spécialisés dans les différents segments du développement du monde rural, notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche. La vocation première de cette école – située à 5 km de la ville d'Oyem, sur l'axe Oyem-Bitam – est d'offrir des enseignements de qualité axés sur la modernisation du monde rural. Car son ambition est de fournir au pays les « fantassins » de l'émergence agricole qui lui font cruellement défaut.

Pour coller à cette ambition, la formulation des programmes des enseignements a été conçue dans une approche opérationnelle pour permettre aux diplômés de servir de vecteur de cette modernisation. Ils doivent non seulement être capables d'assister et conseiller les paysans pour leur permettre d'améliorer leur rendement, mais surtout être capables de créer et développer des exploitations pour tracter la transformation du monde rural et en faire un des piliers du développement économique du pays. Mais l'ENDR a-t-elle les moyens de cette noble ambition ?

Une offre de formation axée sur trois domaines

L'idéal d'insuffler du sang nouveau dans le monde rural, avec de personnes ressources formées aux métiers de ce secteur date des années 1970 avec la création, en 1975, de l'Ecole nationale des cadres ruraux (ENCR). Victime des effets collatéraux du boom pétrolier, l'ENCR, qui a formé plus de dix promotions, a dû fermer en 1990 et céder la place à l'ENDR qui n'accueillera ses premiers étudiants qu'en 2006. Malgré une conjoncture difficile, l'ENDR a opté pour la politique de petits pas en s'attaquant à l'essentiel, à savoir la réhabilitation des structures de formation mises à mal par une longue période de léthargie qui a failli emporter cette école. Les offres de formation proposées par l'ENDR sont articulées autour de trois domaines

principaux : l'agriculture, l'élevage et le développement rural.

La filière agriculture s'organise autour d'un noyau de matières spécifiques aux sciences et techniques agricoles : l'agriculture générale, qui fixe le cadre théorique des enseignements de la filière ; et l'agriculture spéciale, qui s'intéresse aux cultures spécifiques, notamment celles des rentes comme le café, le cacao, la canne à sucre, le riz ou le palmier à huile. Ce noyau est étoffé par un ensemble de matières indispensables pour la maîtrise de cette filière. Il s'agit entre autres de la pédologie, l'agro-climatologie, la botanique, les mathématiques, la chimie, la physique, l'entomologie, la législation phytosanitaire, etc.

La filière élevage s'organise également autour d'un noyau de sciences et techniques spécifiques à l'élevage : la zootechnie générale et la zootechnie spéciale, lesquelles s'appuient sur un ensemble de matières qui permettent l'acquisition des solides connaissances sur les fondamentaux de la filière. Il s'agit entre autres de la génétique, l'aviculture, la zoologie, l'anatomie animale, l'hygiène et santé animale, l'étude d'ovins et caprins, la pisciculture, etc.

La dernière filière, destinée au développement du monde rural, propose des enseignements de type transversal qui permettent une meilleure intégration des activités agropastorales dans l'espace rural : économie générale, économie rurale, comptabilité générale, gestion des entreprises agricoles, gestion des coopératives, démographie, topographie, droit commercial, sociologie, techniques documentaires, techniques d'enquête, vulgarisation et alphabétisation fonctionnelle. Le ren-

forcement des capacités linguistiques, notamment en français et en anglais, constitue un élément clé de ces enseignements transversaux.

Des applications pratiques

Ce programme d'enseignement, étalé sur trois ans, alterne apports théoriques et travaux pratiques effectués sur les champs d'expérimentation ou au sein des fermes témoins de l'école. En effet, pour donner à la formation une réelle valeur ajoutée professionnelle, les enseignements théoriques dispensés dans la matinée sont immédiatement suivis de travaux pratiques sur le terrain dans l'après-midi.

En dehors de travaux pratiques réalisés à l'école, les étudiants effectuent également des stages auprès des paysans et dans les entreprises agropastorales du pays. Durant la première année, chaque étudiant doit effectuer un stage pratique de deux semaines dans une exploitation agricole située dans les villages de la zone périphérique de l'école.



En deuxième année, chaque étudiant effectue un stage de trois mois dans une exploitation agricole, avicole ou piscicole de son village. L'objectif recherché, à travers le choix du village comme site de stage, est de permettre une meilleure réactivité de l'étudiant dans son milieu familial en termes de diffusion des connaissances acquises. Il s'agit également de faciliter sa capacité d'écoute afin de déceler les bonnes pratiques du terroir, cerner doutes et appréhensions des paysans sur les nouvelles méthodes afin de proposer des solutions concrètes.

En dernière année, le stage est effectué dans les grandes entreprises agropastorales du pays pour permettre aux étudiants de mieux appréhender et affiner les savoirs profes-

sionnels des industries du secteur. Les travaux de stage, qui font l'objet d'un rapport soutenu devant un jury, constituent l'une des conditions principales pour le passage en année supérieure et pour l'obtention du Brevet de technicien de développement rural (BTDR), diplôme sanctionnant la fin de la formation à l'ENDR.

Un cycle de formation continue, des enseignants compétents

A l'origine l'école ne proposait que l'unique parcours du BTDR, accessible par voie de concours pour les détenteurs du Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Face à l'attractivité de la formation auprès des paysans, l'école a ouvert un cycle de formation continue, une formation à la carte dont la durée varie de trois à neuf mois. Celle-ci prépare les candidats au Certificat d'aptitude professionnelle aux sciences agricoles (Capsa). Le Certificat d'étude primaire et élémentaire (CEPE) et le niveau de la classe de quatrième sont exigés aux candidats pour la formation continue. Par ailleurs, l'école propose chaque année un stage de recyclage ou de perfectionnement pour le renforcement des capacités des professionnels. C'est à travers cette approche pédagogique à forte valeur ajoutée professionnelle que l'ENDR veut s'engager dans la production de la modernité du monde rural, comme le souligne son directeur, Dr Billandress Bibuthuh.

Pour ce docteur vétérinaire convaincu que le Gabon est capable de réussir une mutation agricole pour nourrir sa population avec des produits de qualité et devenir exportateur, la vocation de l'école « est de proposer un corpus d'enseignements basé sur une mutualisation dynamique des savoirs théoriques et techniques professionnelles, pour permettre aux étudiants de devenir des acteurs de la transformation de l'espace rural. Ils doivent être capables non seulement d'apporter des solutions concrètes aux paysans mais devenir producteurs, éleveurs, etc. à travers leurs propres exploitations. C'est en prêchant par l'exemple que nous pouvons accélérer la modernisation économique du monde rural ».

L'horizon tracé par la hiérarchie de l'école suggère une sélection rigoureuse du corps professoral. Les enseignants titulaires sont respectivement des docteurs vétérinaires, des ingénieurs agronomes, des ingénieurs zootechniciens ou des titulaires de master. Les responsables de travaux sont recrutés parmi les professionnels outillés et dotés d'une expertise avérée dans un domaine précis.

La réhabilitation des infrastructures : la grande priorité

Cependant, l'enthousiasme du Dr Bibuthuh ne risque-t-il pas d'être refroidi par la tié-

deur de politiques publiques destinées à sarcler le monde rural ? L'ENDR a sans doute du chemin à faire pour espérer s'imposer comme l'un des foyers de diffusions des savoirs de production de la modernité du monde rural. L'école sort d'une longue période de léthargie (1996-2006) qui a mis à mal ses infrastructures. Le programme de réhabilitation engagé à la réouverture de l'école en 2006, ne concerne que trois villas sur douze, laissant dans un état de déliquescence les laboratoires, les salles de classe, les bâtiments d'élevage, les espaces de production agricole, le restaurant et l'internat prévu pour recevoir 150 étudiants. Il est vrai que depuis novembre 2009 les nouvelles autorités politiques du pays proclament leur ambition de réhabiliter et moderniser cet établissement pour lui faire jouer un rôle important dans le cadre du cinquième axe stratégique du projet de société du président Ali Bongo, consacré à la diversification des sources de croissance et de développement durable.

Toutefois, sur le terrain, les choses tardent à se mettre en place pour permettre à cet établissement – qui a démarré en septembre 2011 une nouvelle ère avec une promotion de 42 élèves – de jouer pleinement sa partition dans la production du « Gabon émergent ». Faut-il désespérer pour autant ? Pas du tout, affirment plusieurs élèves de l'ENDR qui soutiennent que le chef de l'Etat pensera à leur école, surtout que les formations proposées sont au cœur des secteurs clés du Gabon émergent. Comment ne pas comprendre leur espoir ! Ali Bongo affirmait il y a peu que « l'Etat gabonais consacre [...] 40 milliards de francs CFA par an pour financer les allocations scolaires dans des filières de formation qui, au final, ne correspondent pas toujours aux besoins de notre économie et du marché de l'emploi. Nous ne pouvons plus nous permettre cela. La modernisation de notre infrastructure de formation et sa meilleure adéquation avec l'emploi seront un impératif [...] ».

Un secteur à soutenir et des vocations affichées

De ce point de vue, l'ENDR, qui envisage de proposer dans un proche avenir un

baccalauréat agricole, est en phase avec l'approche du chef de l'Etat. D'ailleurs, beaucoup d'élèves rencontrés souhaitent s'installer à leur propre compte, si l'Etat peut leur garantir une allocation pour démarrer leurs affaires. « *Je connais certains anciens de l'école qui ont monté des fermes avec peu de moyens et ils s'en sortent bien* », affirme un ancien de l'ENDR en service à la direction générale de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Aquaculture. « *Beaucoup sont allés dans la fonction publique faute de moyens pour créer leurs propres exploitations. Si l'Etat fait comme Madame Sylvia Bongo qui a mis à la disposition de femmes le crédit Akassi géré par la Banque Loxia, nous pouvons nous lancer pour sortir de notre terre la nourriture pour nourrir les Gabonais. L'agriculture est un secteur d'avenir, surtout que notre terre est généreuse. Nous ne demandons qu'à travailler et nous entendons que le gouvernement passe enfin aux actes* », poursuit-il. En effet, pour un pays qui enregistre chaque année 12 000 demandeurs d'emplois, le secteur agricole peut devenir un gros pourvoyeur d'emplois si le gouvernement décide de s'y investir réellement. Pour l'instant, les 42 élèves de l'école, la direction et le corps professoral ont les yeux rivés sur le programme de réhabilitation des infrastructures de l'établissement, notamment les laboratoires, les salles de classe, les bâtiments d'élevage, les espaces de production agricole, le matériel animal, les tracteurs et les serres. Il est vrai que plusieurs partenaires au développement comme la Banque africaine de Développement (BAD) et l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont multiplié des efforts pour mener des études en vue de la réhabilitation structurelle et pédagogique de l'école depuis 2006. Mais la concrétisation des résultats de ces études est toujours entendue. Entre la nouvelle volonté politique et les efforts des partenaires extérieurs, l'ENDR concrétisera peut-être un jour son rêve émergent.

MADELEINE NGOYA ONO MBAYE

La 6^e Journée Prépas-Entreprises

Le vendredi 9 décembre, se tiendra à partir de 9h à l'Institut français (ex-CCF) la 6^e journée « Prépas-Entreprises ». Cette manifestation sera l'occasion d'une rencontre entre les ingénieurs des grandes entreprises locales, les acteurs de l'enseignement supérieur, les élèves et formateurs des classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs du lycée national Léon-Mba.



- En matinée à l'Institut français :
- Réflexions sur les besoins des grandes entreprises gabonaises et de l'Etat en ingénieurs.
 - Que souhaite le Gabon en matière d'orientation et de formation de ses ingénieurs ?
 - Les classes préparatoires : un tremplin pour la formation d'ingénieurs gabonais de haut niveau.

L'après-midi au lycée national Léon-Mba : Rencontres entre élèves en formation et ingénieurs des grandes entreprises locales.

Contact : 07 60 53 30.



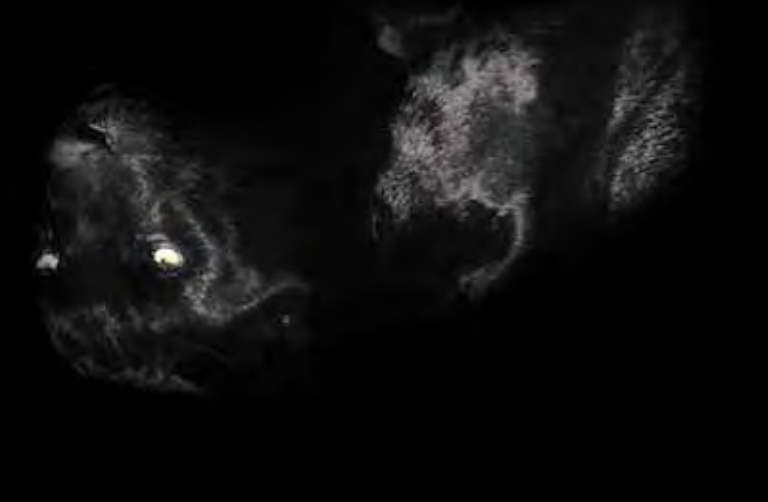
SSANGYONG

LE 1^{ER} 4x4 DIESEL DE SA CATÉGORIE POUR SEULEMENT 16 990 000 FCFA TTC

KORANDO 2.0TD



À CHAQUE JUNGLE SON MENEUR



Racikham | Photos non contractuelles. Dans la limite des stocks disponibles.

EXCLUSIVITÉ

L'AVENTURE CONTINUE !... à partir de

16 990 000 FCFA TTC

au lieu de ~~20 500 000~~ FCFA TTC
Valable du 1 nov. au 31 déc. 2011



BP 506 - LIBREVILLE - Tel : (241) 77 25 50 / 77 29 20
Fax : (241) 74 79 57 - www.sodimtp.com



« Dans le domaine maritime, le Gabon a eu une position avant-gardiste »

Organisé par le cabinet PQE Consulting en partenariat avec le ministère gabonais des Transports et le Club Ohada Gabon, le cycle de séminaires sur la sécurité aérienne et maritime au Gabon et en zone Cemac s'est tenu le 28 octobre à Libreville. Rencontre avec son maître d'œuvre, Martin Ndende, professeur à l'université de Nantes, expert en droit des activités maritimes et des transports, directeur de l'institut Eurafrique Export.



Quel est l'état actuel du cadre juridique des transports aériens et maritimes au Gabon ?

Comme plusieurs pays d'Afrique francophone, le Gabon a la particularité d'avoir eu une législation aérienne et maritime dès les indépendances. Les premiers textes datent de 1962, notamment les codes de l'aviation civile et de la marine marchande, tandis que la loi gabonaise sur l'aviation civile est de 1965. Si ces textes ont vieilli, l'originalité du Gabon et des pays de l'Afrique centrale est qu'ils se sont dotés d'un cadre juridique communautaire. Les pays de la Cemac, qui sont copiés par les pays de l'Afrique de l'Ouest, sont les seuls à avoir un code communautaire de la marine marchande, de l'aviation civile, de la navigation intérieure et de la route. La communautarisation du droit des transports a vraiment bien réussi en Afrique centrale. Pour répondre à votre question, nous pouvons dire que l'état actuel du cadre juridique des transports aérien et maritime est extrêmement intéressant et moderne.

Dans la pratique, comment ces règles sont-elles appliquées ? Quels sont les manquements auxquels sont confrontés les opérateurs de ces secteurs ?

Chaque pays est chargé sur son territoire de rendre applicables les dispositifs prévus par les codes communautaires. Or on s'aperçoit à ce niveau qu'il y a une première grande difficulté, c'est que les personnes chargées de l'application ont tendance à revenir sur les vieux codes nationaux plutôt que d'appliquer les codes communautaires. J'ignore si c'est un réflexe nationaliste ou de facilité. Le deuxième problème est qu'au niveau de la maîtrise des codes communautaires, des efforts ne sont pas suffisamment faits pour former les fonctionnaires, les magistrats, à l'application des textes communautaires.

D'où l'intérêt d'un séminaire comme celui-ci, qui est un séminaire de réflexion et également de formation pour ce genre de choses. C'est une question de démocratisation de la connaissance des codes communautaires. On a l'impression qu'il y a divergence mais ce n'est pas le cas car les codes communautaires ont abrogé les codes nationaux.

Maintenant, il y a certaines dispositions dans les codes nationaux qui ne peuvent pas être gérés par les codes communautaires. Par exemple, les codes communautaires de l'aviation civile considèrent qu'en matière contrôle de la navigation aérienne, il faut instituer des autorités nationales de contrôle, l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) par exemple. Il revient donc au Gabon de reprendre les textes dans sa législation interne pour organiser cette structure. Il y a donc une complémentarité entre les codes communautaires et les dispositions législatives nationales. Malheureusement, comme je l'ai souligné, les fonctionnaires ont du mal à ranger les vieux codes et ont tendance à les utiliser de manière incongrue. Il y a donc là un travail d'apprentissage juridique à tous les niveaux.

Concernant le transport maritime plus spécifiquement, quel est l'état de développement de ce secteur au Gabon ? Que lui manque-t-il pour parvenir à une exploitation optimale de ses potentialités ?

Je dis toujours que dans le domaine maritime, le Gabon a eu une position avant-gardiste. Il est l'un des pays à s'être doté assez tôt d'un armement et d'un conseil des chargeurs. Mais surtout, le pays a pensé à la spécialisation portuaire. Par exemple, le port d'Owendo est axé essentiellement sur le transport minéralier et celui du bois. A ce niveau, il y a donc une certaine spécialisation. Tandis que

le port de Port-Gentil est plus spécialisé dans le transport pétrolier, même s'il y a autour le développement d'autres trafics. Parmi les pays qui ont pensé à la spécialisation il faut signaler la Côte d'Ivoire qui a deux ports (San Pedro et Abidjan). Mais si vous regardez bien, la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest et du centre ont tout concentré sur un seul port, si bien que la défaillance de l'outil portuaire pose problème à l'ensemble du pays. C'est ce qui se passe à Douala, qui est port difficile à gérer en ce sens que le dragage coûte 10 milliards de francs CFA par

an. Lorsque Douala se porte mal, c'est l'économie camerounaise qui se porte mal, alors qu'un port spécialisé en eau profonde aurait beaucoup plus limité la chose. Voilà pourquoi je dis que le Gabon a été avant-gardiste, il a été l'un des premiers à se doter de ports en eau profonde et à avoir spécialisé ses ports. Il y a donc une complémentarité naturelle qui se fait entre les ports gabonais.

L'état du secteur maritime est donc satisfaisant au Gabon mais le pays n'échappe pas à la conjoncture internationale, et cette dernière est extrêmement difficile pour les Etats africains. Il faut savoir que dans les années 1970, les pays en voie de développement avaient constitué un groupe appelé « Groupe des 77 », qui était allé aux Nations unies pour négocier une convention internationale : le code de conduite des conférences maritimes. Il s'agit de clubs d'armateurs qui organisent des dessertes entre les ports. Les pays en voie de développement (dont plusieurs Etats africains) ont demandé l'adop-

tion de cette conférence pour faire en sorte qu'ils assurent le transport d'une partie de leur commerce extérieur. Ce code avait été adopté en 1974 et a été appliqué pendant de nombreuses années. Par la suite, les pays développés ont considéré que ce code faussait les règles de la concurrence alors que, selon moi, ce dernier favorisait ce que j'appelle un libéralisme organisé puisqu'il y avait un partage de cargaison 40-40-20. C'est-à-dire que chaque pays au bout d'une ligne transportait 40% et les 20% étaient laissés aux outsiders, les compagnies d'armement des pays tiers.

Les pays qui créeront des routes gagneront la concurrence portuaire maritime.

Le fait de remettre en cause cette convention a entraîné la disparition de presque toutes les compagnies maritimes africaines.

L'économie maritime gabonaise est donc tributaire de la disparition du code de conduite des conférences mari-

times comme le sont les autres économies africaines. Il y a ce premier problème. Le deuxième est que les capitales maritimes sont très proches, il y a donc une grosse concurrence portuaire qui se met en route. La Guinée équatoriale va avoir plusieurs ports en eau profonde, le Gabon en a déjà deux, bientôt trois peut-être. Le Cameroun en a deux, Kribi et Douala et un troisième est en route avec Limbé, tandis que le Nigeria en a quatre ou cinq. La concurrence s'annonce terrible lorsque tout cela se mettra en place, d'autant plus que c'est dans un espace économique assez faible. Forcément, les ports les mieux organisés sont ceux qui s'en sortiront le plus, d'une part. En plus de l'organisation, il faudra penser aux équipements, aux structures, d'autre part. Les pays africains n'ont pas son-

gé à l'importance du transport multimodal, c'est-à-dire l'acheminement de marchandises qui combine plusieurs modes de transport. Autrement dit, une marchandise qui est livrée à Libreville doit pouvoir arriver rapidement à Bangui ou à Kisangani par la route. Or les pays de l'Afrique centrale n'ont pas de routes contrairement à ceux de l'Afrique de l'Ouest, qui ont vingt ans d'avance sur ce plan. Nos ports ne peuvent être compétitifs que si nous les accompagnons d'équipements suffisamment importants. Les pays qui créeront des routes gagneront la concurrence portuaire maritime.

Le troisième aspect est que les pays songent à développer le cabotage, qui est le transport entre ports voisins. On s'aperçoit qu'on ne peut pas rapidement circuler par la mer entre Libreville et Douala ou encore entre Libreville et Pointe-Noire. Cela sans doute dans des conditions difficiles ou qui ne sont pas optimales, alors que le développement du cabotage dans les pays côtiers de la Cemaac pourrait faciliter les échanges. Les marchandises et les commerçants pourraient mieux circuler et les pénuries de denrées alimentaires pourraient être mieux jugulées. J'entends par là que l'intégration dans les pays de la Cemaac est beaucoup plus lente que dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, où les commerçants circulent sans difficultés. Ce sont des pays de marchands, où les commerçants circulent par la route par la mer, etc. Or je le répète, nous avons vingt ans de retard sur ces pays en matière de routes. Il faut donc développer le cabotage entre ports voisins et mettre fin aux tracasseries administratives à cause de la méfiance envers les autorités ou les populations de tel ou tel pays.

La construction d'un espace communautaire au sein de la Cemaac doit laisser supposer une véritable liberté de circulation des commerçants, ce qui n'enlève pas la nécessité de contrôles. Mais contrôler ne veut pas dire empêcher la circulation. En somme, il faut une bonne organisation portuaire, des équipements, des routes pour le transport multimodal, sans oublier le cabotage. De ce point de vue-là, le Gabon est un pays qui reste avant-gardiste. La politique actuelle du pays est de créer de grandes routes de circulation pour rejoindre la Centrafrique ou encore le nord de la RDC. Le Gabon se prépare activement à la concurrence et il faut s'en féliciter.

Pouvez-vous nous éclairer sur le partage des responsabilités lors d'un accident dans les transports maritimes et fluviaux ?

C'est une question très complexe parce que les règles de responsabilité dépendent du type d'accident et de navigation. Grosso modo, on établit une différence entre le régime applicable aux marchandises et celui applicable aux personnes, ce qui est tout à fait normal. Et j'ajouterai même que l'on fait une autre distinction entre ces deux régimes et celui applicable à l'environnement car il peut y avoir des catastrophes écologiques. Pour résumer, concernant les marchandises, on considère en règle générale, en cas d'accident aérien, que le transporteur est responsable de plein droit. La victime qui a perdu sa marchandise n'a pas à prouver sa faute car c'est très compliqué à faire, cela suppose des expertises qui coûtent très cher. Le transporteur est donc de plein droit responsable mais il pourra s'exonérer en invoquant un certain nombre de causes d'exonération prévues par la loi comme un cas de force majeure, un mauvais emballage, etc. Les conventions maritimes et les codes communautaires afri-

cains de la Cemaac ont prévu ce régime pour les marchandises.

C'est beaucoup plus sophistiqué pour les passagers en ce sens que la vie humaine est mise en cause. En règle générale, surtout dans le domaine aérien, l'idée est que le transporteur est responsable et qu'il sera très difficile pour lui de s'exonérer. Les textes aériens prévoient même qu'il est obligé d'avancer des indemnités avant même que les juges ne se prononcent. Malheureusement, en Afrique centrale ces dispositions ne sont pas respectées, alors qu'elles sont prévues. Par contre, les assureurs prévoient des transactions à l'amiable qui n'atteignent pas les montants prévus par la loi pour évacuer les contentieux. Il y a donc une prise en charge assez insatisfaisante des victimes passagères en Afrique centrale et en Afrique en général. Pour l'environnement, c'est très important et ce séminaire l'a montré. J'insiste dessus parce que nous faisons partie du golfe de Guinée, qui est une région riche en pétrole. Pour l'instant il n'y a pas encore eu de catastrophe écologique et nous prions que cela ne se produise jamais. Mais que fera-t-on le jour où ça arrive ? On se rendra compte que les règles prévues sont là mais qu'elles ne sont pas complètes. C'est-à-dire que les conventions internationales prévoient qu'en cas de catastrophe maritime, le propriétaire du navire est responsable. Or, les propriétaires de navire sont difficiles à identifier car ils montent des

La sécurité est un facteur important de la compétitivité.

viennent d'être frappés par une catastrophe de ce genre avec la compagnie British Petroleum. C'est à ce moment-là qu'on s'est rendu compte qu'il n'y a pas d'indemnités prévues en cas de dommages par les plates-formes de forage et que ça n'existe nulle part. Ce qui a énormément contrarié les Américains, car aucun texte ne régleme cette question. Et dans les pays de la Cemaac, la situation est identique. Aujourd'hui, il faut que nos pays songent à mettre en place un fonds pour les indemnités des

dommages causés par les plates-formes de forages. On n'en parle pas, mais il est du devoir des juristes et des politiques de préparer cette éventualité parce qu'il en va de la sécurité de nos Etats. Si une telle catastrophe se produisait, c'est l'économie de tout un pays qui pourrait être déstabilisée durablement. Il faut anticiper cela en prévoyant des fonds d'indemnisation complémentaire.

La problématique de la lutte contre de la piraterie dans le golfe de Guinée occupera une place de choix dans le cycle de séminaires sur la sécurité des transports aériens et maritimes. Quel est l'enjeu de cette problématique ? Quelles sont les solutions envisageables pour y pallier ?

La piraterie ne date pas d'aujourd'hui. En Afrique, cette activité s'est développée dans l'océan Indien et dans le golfe d'Aden, qui est une autoroute du pétrole, notamment

plement des actes criminels ou illicites qui sont extrêmement condamnables. Tout ceci revient à dire que le droit n'est plus à jour. La transformation de la criminalité s'est faite tellement vite qu'il est retard. Il faut donc que le droit maritime international s'actualise et prenne compte de ces nouvelles formes de criminalité. Il faut également qu'on se rende compte qu'en Afrique la sécurité est un facteur important de la compétitivité. Un endroit qui n'est pas sûr cesse d'être compétitif. Nos économies, nos ports et nos activités ne peuvent attirer des investisseurs que si elles sont en sécurité.

Qu'est-ce que les pays d'Afrique centrale font aujourd'hui contre cette forme de criminalité qui se développe le long de nos côtes ? Ces pays ont créé un accord, certes limité à trois pays pour l'instant (Gabon, Congo, Cameroun), pour lutter contre les actes de piraterie. Cet accord regroupe notamment les forces de défense de chaque pays dans le cadre du centre de coordination régionale pour la sécurité maritime de l'Afrique centrale (Cresmac). Mais au-delà de la Cemaac, il y a ce qu'on appelle le Copax (Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale), qui regroupe les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Ceeac) et qui œuvre en faveur de la sécurisation du golfe de Guinée.

Il reste toutefois que nous n'avons pas encore atteint le niveau d'organisation des pays de l'océan Indien. Dans cet espace, il a été créé en 2009 le code de conduite de Djibouti qui prévoit, en plus des mesures de lutte par la défense nationale, la création de tribunaux pour punir les pirates de la manière la plus sévère. Or, aujourd'hui, lorsqu'un pirate est intercepté, ce dernier est jugé dans les pays développés. Ce qui montre à suffisance que nos pays ne sont pas organisés. Ainsi, en plus donc du Copax, il faut prévoir des tribunaux car si les pirates ne sont pas jugés dans nos pays, si nous ne participons pas aux sanctions, ce serait comme une forme d'encouragement implicite.

Quels sont les résultats escomptés de ce cycle de séminaires, et les retombées potentielles sur ces secteurs d'activités ?

Je tiens d'abord à féliciter l'organisation de ce séminaire à Libreville, à l'initiative de jeunes Gabonais – Augustin Emame, Arcadius Allogo et Anouchka Bongo – qui ont créé le cabinet PQE Consulting. L'idée est d'attirer tous les opérateurs possibles intéressés par les transports. C'est-à-dire les entreprises, les administrations, mais également les partenaires extérieurs. Il s'agit donc de travailler de concert pour lutter contre l'insécurité dans les transports. Vous remarquerez même que le citoyen n'a pas été oublié car dans les thèmes développés, il y a les règles d'indemnisation et de protection des victimes.

C'est la première fois que ce genre de thématiques est abordé en Afrique centrale. Tout ceci milite pour que chaque Etat anticipe la formation de ces cadres, de ses citoyens, et ait une coopération vivante avec les autres Etats. Car le défi de la sécurité ne peut pas se limiter à un seul pays. Imaginez un tant soi peu une catastrophe pétrolière en haute mer, elle n'aura pas de frontière et s'étendra dans tout le golfe de Guinée. L'objet de ce séminaire est également d'attirer l'attention des politiques sur la nécessité de coopérer avec les autres pays pour un renforcement optimal de la sécurité des transports.



L'équipe du cabinet PQE Consulting, de gauche à droite : Arcadius Allogo, la représentante de l'Ohada, Anouchka Bongo et Augustin Emame.

sociétés sous pavillon de complaisance.

Il faudra former nos juristes, nos magistrats à la recherche et c'est presque de l'investigation policière car ça demande des commissions rogatoires internationales. Il faudra rechercher ses armateurs responsables dans le monde et lorsqu'on les aura identifiés, on se rendra compte que le Fonds de limitation des responsabilités – qui est un montant déposé par le responsable auprès des juges et qui est calculé selon le tonnage des navires – est toujours insuffisant. Et c'est là où nos lois sont incomplètes parce qu'il faut que les pays africains soient membre du Fipol, le Fonds international d'indemnisation des pollutions marines. C'est un fonds spécial créé par l'industrie pétrolière et qui est basé à Londres. Il faut aussi que les Etats africains y versent des cotisations pour qu'en cas de catastrophe, le montant versé par l'armateur soit complété par les indemnités complémentaires du Fipol.

Mais qu'en est-il des plates-formes de forage en mer ? Vous savez que les Américains

celui du Moyen-Orient. Les populations de Somalie ont vu défiler, des années durant, des pétroliers qui ne respectaient pas les règles du passage, et parfois ces navires portaient atteinte aux chalutiers de pêche qui étaient détruits sans indemnisation. Les premiers actes de piraterie en Somalie ont été organisés en représailles à ces comportements et les pirates se sont rendu compte que l'activité était lucrative. Cette activité est donc devenue une industrie et tout le monde est maintenant visé, des pétroliers aux cargos en passant par les bateaux de pêche. Ce qui pose un problème de respectabilité de nos pays parce que dans cette zone, la Somalie, il n'y a vraiment plus d'Etat pour surveiller les côtes.

En Afrique centrale, c'est un peu différent. Juridiquement, je ne sais pas si on peut qualifier ces actes de piraterie parce que tel qu'ils sont définis dans la convention de Montego Bay de 1982 sur le droit de la mer, article 101, la piraterie est le fait d'attaquer un navire en haute mer. Or en Afrique centrale, ce sont des attaques au niveau de la côte. Ce sont sim-

SHOPPING HIGH-TECH

Ordinateurs portables :

5 voies pour faire son choix



Alors que le marché de l'ordinateur portable s'enrichit à une vitesse exponentielle de produits tout aussi performants les uns que les autres, il devient de plus en plus difficile de faire son choix. Pourtant, il existe un moyen de s'en sortir à condition de définir exactement le profil de l'appareil recherché. Zoom sur cinq grandes orientations qui peuvent aider à choisir son ordinateur portable.

A l'heure où les ventes d'ordinateurs portables ont dépassé celles des ordinateurs de bureau, l'offre devient de plus en plus importante et il est parfois difficile de faire le bon choix au moment de l'achat. Une équation bien laborieuse, qui peut cependant être facilitée par l'orientation que l'on souhaite donner à l'usage de son portable.

Un portable bon marché

Votre budget est relativement faible et vous souhaitez vous offrir une machine attractive ? Rien de plus simple, il suffit de savoir quels sont les critères à ne pas sacrifier pour vous équiper au plus juste. Les éléments à vérifier sont par ordre de priorité le processeur, où vous opterez pour des modèles à deux cœurs de chez Intel (Pentium Dual Core, Core 2 Duo ou encore Core i3/i5) ou AMD (Athlon X2 ou Turion). Evitez, autant que possible, les AMD Sempron ou Intel Celeron ; la quantité de mémoire vive ne doit pas tomber sous les 2 Go et l'équipement doit être composé d'au moins 3 ports USB, d'un lecteur optique et d'un lecteur de cartes mémoire. Ces portables sont parfois équipés de chipsets avec solution graphique intégrée. Dans ce cas, préférez les solutions d'AMD (ATI) comme le Radeon HD3200 ou le GeForce 9400 de Nvidia (notamment) aux solutions Intel intégrées. L'ergonomie est souvent négligée sur les produits d'entrée de gamme. A cet effet, vérifiez par exemple la présence d'un pavé

numérique. De même, n'hésitez pas à consulter les avis des consommateurs. Ils vous en apprendront beaucoup sur l'ergonomie du clavier, la qualité de fabrication ou encore le niveau de nuisances sonores. Assurez-vous également de la durée de la garantie car le transport et le confinement d'éléments sont autant de choses qui rendent les portables plus fragiles qu'un ordinateur de bureau. Les écrans sont également des pièces relativement fragiles et certaines marques les garantissent. Prenez connaissance de ces éléments avant de valider votre achat.

Un portable pour remplacer l'ordinateur de bureau

Vous n'avez pas la place pour une tour encombrante et préférez un ordinateur portable qui restera sur votre bureau ? Les éléments à prendre en compte sont, en priorité, un grand écran d'au moins 16 pouces afin de bénéficier d'une résolution satisfaisante ; un équipement suffisant, constitué d'une connectique im-

portante et d'un processeur à deux cœurs (de type Intel Core 2 Duo ou Core i5) ; une ergonomie confortable (notamment un pavé numérique et un clavier large et agréable). Ce type d'ordinateurs (souvent appelé « desktop replacement ») devra être capable d'ouvrir un grand nombre de programmes à la fois, comme on peut le faire sur un PC de bureau. Pour ce faire, une quantité importante de mémoire vive (3 Go au minimum) est nécessaire. De même, ce PC est destiné à accueillir l'ensemble de vos fichiers : privilégiez donc les modèles proposant un disque dur dont la capacité est au moins égale à 500 Go. Enfin, la problématique des performances, et donc le choix du processeur et de la carte graphique, dépend de vos besoins. Sachez toutefois que la puissance est ennemie d'un silence que certains pourront exiger d'un ordinateur de bureau.

Un portable pour remplacer sa télé

Dans ce contexte, il faudra porter son choix sur un ordinateur portable qui a pour voca-

tion première une utilisation multimédia. Les premières conditions à remplir sont les suivantes : un grand écran, 16,4 pouces, voire 17 ou 18,4 pouces, vous assurera un affichage confortable ; une résolution Full HD, soit de 1 920 par 1 080 pixels en 16/9, à même d'afficher les signaux Full HD ; un équipement à la hauteur, avec un lecteur Blu-ray, voire un tuner TNT et une télécommande. Un processeur offrant un bon compromis puissance/dégagement de chaleur (comme les Intel Core 2 Duo Pxxx et les Core i3) assurera un fonctionnement fluide et silencieux du PC.

Sachez que les PC multimédias sont souvent accompagnés de carte graphique dédiée : si vous n'avez pas l'âme d'un joueur, n'attachez pas trop d'importance à la puissance de la carte graphique. En revanche, le stockage doit être rapide et d'importance : les configurations comportant deux disques durs de 500 Go fonctionnant à 7 200 tours par minute seront particulièrement bien armées dans le cadre d'enregistrements de vos émissions favorites, par exemple. Enfin, si une puce graphique intégrée suffit en théorie pour un tel usage, préférez tout de même une carte dédiée de chez Nvidia ou AMD. Ce type de composant vous offrira une prise HDMI qui vous permettra de relier le portable à un téléviseur.

Un portable pour les jeux

Vous êtes passionnés par les jeux vidéo ? Tout comme les performances de votre machine, les éléments prioritaires sont naturellement le processeur ou les modèles affichant des fréquences élevées ou les CPU à quatre cœurs ; une carte graphique compatible DirectX 10.1 ou 11, équipée d'une quantité importante de mémoire vidéo (1 Go serait idéal) ; la quantité de mémoire vive (4 Go avec un système d'exploitation en 64 bits paraît raisonnable). Le disque dur est également un élément prépondérant en termes de performances, et un modèle fonctionnant à 7 200 tours par minute donnera de meilleurs résultats qu'un modèle plus lent. De même, l'installation d'un certain nombre de jeux nécessite un espace de stockage important. Sachez également que cette puissance a une contrepartie : ces portables ne sont pas les plus silencieux, le dégagement de chaleur est important, et ce sont ceux qui disposent de la plus faible autonomie. Pour ceux qui seraient tentés par la 3D, des portables commercialisés avec le kit 3D Vision de Nvidia sont d'ores et déjà disponibles dans le commerce. Enfin, il convient de se poser la question de la taille de votre ordinateur : si vous le destinez à rester sur votre bureau, n'hésitez pas à opter pour des diagonales importantes qui vous permettront de jouer dans des résolutions supérieures. En revanche, si vous utilisez ce PC pour aller jouer chez des amis, un modèle de 15,6 pouces sera probablement un bon compromis, d'autant plus que certains modèles sont capables d'afficher des résolutions Full HD sur cette diagonale plutôt réduite.

Un portable ultra-léger

Dans une optique d'utilisation professionnelle notamment, vous cherchez un ordinateur que vous pourrez avant tout emporter dans tous vos déplacements ? Les trois critères principaux à privilégier tournent

Offres d'emplois

autour de la consommation et de l'autonomie : un processeur basse consommation dont la fréquence devra être limitée ; une puce graphique intégrée, moins performante mais aussi moins gourmande qu'une carte dédiée ; une batterie d'une capacité la plus importante possible, proposant 6, voire 9 cellules. Le disque dur est également un élément à surveiller en termes de consommation, et donc d'autonomie, et devra tourner à 5 400 tours par minute au maximum.

Pour les plus fortunés, le choix du SSD (« solid-state drive », un matériel informatique permettant le stockage de données, constitué de mémoire flash) s'impose : plus économe, plus solide, plus silencieux et parfois plus performant, c'est le choix idéal en ce qui concerne l'unité de stockage. La taille et le poids sont évidemment des critères d'importance. Sur ce point, la diagonale de l'écran ne doit pas dépasser 13 pouces, et le poids doit rester sous les 2 kg. Certains équipements, comme un lecteur d'empreintes digitales ou surtout un emplacement pour carte 3G, seront un plus indéniable. Vérifiez également que les ports USB sont en assez grand nombre et que le touchpad n'est pas trop petit, ce qui arrive parfois sur des PC de cette dimension. Enfin, prenez garde à la quantité de mémoire vive, d'autant que celle-ci est mise en commun avec la solution graphique intégrée.

STEVIE MOUNOMBOU

Gabon Economie +

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION.
POUR ÉTOFFER NOTRE ÉQUIPE NOUS RECRUTONS :

Un Directeur Commercial

Libreville et Paris • CDI • H/F

Vous aurez pour mission de développer le chiffre d'affaires par numéro en ayant une action de vente et de prospection. Vous proposerez un plan d'action suivant les cibles clients définies par la direction.

Profil recherché :

Vous avez une formation bac +3 minimum (force de vente, communication, commerce), vous avez le permis B et un véhicule.

Nous recherchons une personne d'expérience, 5 ans à un poste similaire, avec des compétences de prospection, de négociation et de vente.

La connaissance de l'environnement informatique et la maîtrise de Word Excel est recommandée.

Envoyez CV + lettre de motivation à Johann FREIXAS,
jfreixas@economie-gabon.com
ou appelez directement pour entretien :
+241 07 97 02 55

economie-gabon.com

Gabon Economie +

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION.
POUR ÉTOFFER NOTRE ÉQUIPE NOUS RECRUTONS :

Un Commercial

Libreville • CDI • H/F

Vous aurez pour mission de développer le chiffre d'affaires par numéro en ayant une action de vente et de prospection.

Profil recherché :

Nous recherchons une personne d'expérience, avec des compétences de prospection, de négociation et de vente.

La connaissance de l'environnement informatique et la maîtrise de Word Excel est recommandée.

Envoyez CV + lettre de motivation à Johann FREIXAS,
jfreixas@economie-gabon.com
ou appelez directement pour entretien :
+241 07 97 02 55

economie-gabon.com

SOTRALGA

AFRIKATOON

100% aluminium

100% qualité

TOUS LES PROFESSIONNELS LE CONFIRMENT !

UNIQUE FABRIQUANT DE TÔLES EN COULEUR

- > **Bac alu**
- > **Faîtière**
- > **Tôles ondulées**
- > **Fixations**

Disponible chez tous les revendeurs à LBV, Pog et Franceville : Bernabé Gabon, Sogame Equip, CK2 Pog, Davum, Batiplus, matériaux réunis et détaillants.



CHIVAS



Pernod Ricard Gabon

BP 6415 LIBREVILLE - BATTERIE IV (FACE EL RAPHA)
prgabon09@yahoo.fr - www.pernod-ricard.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.